

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 502

25 février 2012

SOMMAIRE

Advanced Laser Applications (ALA) Holding S.A.	24088	GCG Manager S.A. Luxco S.C.A.	24089
Advanced Laser Applications (ALA) Holding S.A.	24080	Goodman Granite Logistics (Lux) S.à r.l.	24085
Anziehend Mode und Anderes S.à r.l.	24053	Groupe Simtech S.A.	24094
Apax Maple 2 Sàrl	24066	H.I.G. Europe - Hanlo S.à r.l.	24050
Asphalt Devils	24066	Isomontage Isolation S.A.	24086
Azal S. à r.l.	24089	Joint Investment Holding S.A.	24070
Ben Holding S.à r.l.	24066	Laila S.à r.l.	24079
BRC S.à r.l.	24052	Llacolén S.à r.l.	24095
CapitalatWork Management Company S.A.	24054	LSF7 Lux Investments IV S.à r.l.	24077
Charterhouse Poppy VI	24052	LSF7 Silverstone S.à r.l.	24077
CMIC Capital Management (Luxembourg) S.A.	24062	Maithé Investment S.A.	24096
Cobalto S.A.	24087	Marlow Investments	24096
Coditel Management S.à r.l.	24072	MGT Holdings S.à r.l.	24078
Comptoir Electrique et Fournitures du Luxembourg S.A.	24055	M Immobilier	24093
Comptoir Electrique et Fournitures du Luxembourg S.A.	24052	NDC Nouveau Design Construction	24072
ConZim Sàrl	24085	NIRA SPF S.à r.l.	24095
Creative & Logic Investment S.A.	24094	Ocean Management S.à r.l.	24059
Estates S.A.	24094	OT Luxco 0 S.à r.l.	24079
FedEx Luxembourg S. à r.l.	24081	Pittsburgh Glass Works S.à r.l.	24059
Fianchetto S.A.	24085	Rabiou Property S.A.	24080
Fidelity International Real Estate Fund Eurozone Company 2	24071	Real Estate Property 1 S.A.	24081
Fintlux S.A.	24095	Ribera S.A.	24088
FuturInvest S.A.	24086	Schmit & consorts S.à r.l.	24087
		Setrim S.A.	24096
		SIX Pay S.A.	24079
		Sofagi S.C.A., SPF	24080
		Trimandre S.à r.l.	24080

H.I.G. Europe - Hanlo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 14.420,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 161.573.

In the year two thousand and twelve, on the sixth day of January.

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of "H.I.G. Europe -Hanlo S.à r.l.", a "société à responsabilité limitée", having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, incorporated by deed enacted by Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg, on May 27, 2011, inscribed at Luxembourg Trade Register section B number 161 573, published in Memorial C number 2024, page 97117, on September 1, 2011 and whose Articles of Incorporation have been modified for the last time by deed enacted by the undersigned notary, residing in Luxembourg, on July 29, 2011, published in Memorial C number 2353, page 112936, on October 3, 2011.

The meeting is presided by Mrs Germaine SCHWACHTGEN, private employee, with professional address at 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

The chairman appoints as secretary Mrs Sylvie DUPONT, private employee, residing at the same professional address, and the meeting elects as scrutineer Mr Raymond THILL, maître en droit, residing at the same professional address.

The chairman requests the notary to act that:

I. The shareholders present or represented and the number of shares held by them are shown on an attendance list. That list and the proxies, signed by the appearing person and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II. As it appears from the attendance list, all the 12,500 (twelve thousand five hundred) shares, representing the whole capital of the Company, are represented so that the shareholders exercising the powers devolved to the meeting can validly decide on all items of the agenda of which the shareholders have been beforehand informed.

III. - The agenda of the meeting is the following:

Agenda

1.- Increase of the share capital by an amount of EUR 1,920 (one thousand nine hundred and twenty euro) so as to raise it from its present amount of EUR 12,500 (twelve thousand five hundred euro) to EUR 14,420 (fourteen thousand four hundred and twenty euro) by the issue of 1,920 (one thousand nine hundred and twenty) new shares with a nominal value of EUR 1 (one euro) each, together with a share premium amounting to EUR 2,198,080 (two million one hundred ninety-eight thousand and eighty Euro) paid in cash.

2.- Subscription and payment by H.I.G. Europe – Hanlo, Ltd, of EUR 2,200,000 by way of contribution in cash.

3.- Amendment of article 8 of the Articles of Incorporation in order to reflect such action.

After the foregoing was approved by the meeting, the shareholders decides what follows:

First resolution

It is decided to increase of the share capital of the Company by an amount of EUR 1,920 (one thousand nine hundred and twenty euro) so as to raise it from its present amount of EUR 12,500 (twelve thousand five hundred euro) to EUR 14,420 (fourteen thousand four hundred and twenty euro) by the issue of 1,920 (one thousand nine hundred and twenty) new shares with a nominal value of EUR 1 (one euro) each, together with a share premium amounting to EUR 2,198,080 (two million one hundred ninety-eight thousand and eighty Euro) paid in cash.

Second resolution

The shareholders FAUNUS LIMITED and RAYCROWN LIMITED waive their preferential subscription right.

Thereupon H.I.G. Europe – Hanlo, Ltd, prenamed, represented by Mister Raymond THILL, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal which initialled "ne varietur" by the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the deed with the registration authorities,

declared to subscribe to the 1,920 (one thousand nine hundred twenty) new shares and to have them fully paid up together with the share premium by payment in cash, so that from now on the company has at its free and entire disposal the amount of EUR 2,200,000 (two million two hundred thousand euro), as was certified to the undersigned notary.

Third resolution

As a consequence of the foregoing resolutions, it is decided to amend Article 8 of the Articles of Association to read as follows:

Art. 8. The Company's capital is set at EUR 14,420 (fourteen thousand four hundred twenty euro) represented by 14,420 (fourteen thousand four hundred twenty euro) shares of EUR 1 (one euro) each."

24051

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately three thousand two hundred euro (EUR 3.200.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française d u texte qui précède:

L'an deux mille douze, le six janvier.

Par-devant Nous, Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée "H.I.G. Europe - Hanlo S.à r.l.", ayant son siège social à 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B numéro 161 573, constituée suivant acte reçu par Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, le 27 mai 2011, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 2024, page 97117 du 01 septembre 2011 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, notaire de résidence à Luxembourg, le 29 juillet 2011, publié au Mémorial C numéro 2353, page 112936 du 3 octobre 2011.

L'assemblée est présidée par Madame Germaine SCHWACHTGEN, employée privée, avec adresse professionnelle au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Sylvie DUPONT, employée privée, demeurant professionnellement à la même adresse et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Raymond THILL, maître en droit, demeurant professionnellement à la même adresse.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les associés présents ou représentés et le nombre de parts qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par le comparant et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II. Ainsi qu'il résulte de ladite liste de présence, toutes les 12,500 (douze mille cinq cents) parts sociales, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire de sorte que les associés, exerçant les pouvoirs dévolus à l'assemblée peuvent décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les associés ont préalablement été informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Augmentation du capital social émis de la Société d'un montant de EUR 1.920.- (mille neuf cent vingt Euros) pour le porter de EUR 12.500.- (douze mille cinq cents Euros) à un montant de EUR 14.420.- (quatorze mille quatre cent vingt Euros) par l'émission de 1.920 (mille neuf cent vingt) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de EUR 1.- chacune, pour un montant total de 2.200.000.- Euros (deux millions deux cent mille Euros), y compris une prime d'émission de EUR 2.198.080.- (deux millions cent quatre-vingt-dix-huit mille quatre-vingts Euros) payés en numéraire.

2.- Souscription et paiement par H.I.G. Europe – Hanlo, Ltd, de EUR 2.200.000.- en numéraire.

3.- Modification afférente de l'article 8 des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les associés décident ce qui suit:

Première résolution

Il est décidé d'augmenter le capital social émis de la Société d'un montant de EUR 1.920.- (mille neuf cent vingt Euros) pour le porter de EUR 12.500.- (douze mille cinq cents Euros) à un montant de EUR 14.420. (quatorze mille quatre cent vingt Euros) par l'émission de 1.920 (mille neuf cent vingt) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de EUR 1.- chacune, pour un montant total de EUR 2.200.000.- (deux millions deux cent mille Euros), y compris une prime d'émission de EUR 2.198.080. (deux millions cent quatre-vingt-dix-huit mille quatre-vingts Euros) payés en numéraire.

Deuxième résolution

Les associés FAUNUS LIMITED et RAYCROWN LIMITED renoncent à leur droit preferential de souscription.

Ensuite H.I.G. Europe – Hanlo, ltd, prénommée, représentée par Monsieur Raymond THILL, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé qui signée "ne varietur" par les parties comparantes et le Notaire instrumentaire restera attachée au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement,

a déclaré souscrire aux 1.920 (mille neuf cent vingt) nouvelles parts sociales, et les libérer intégralement en numéraire ainsi que la prime d'émission, de sorte que la société a dès maintenant à sa libre et entière disposition la somme de EUR 2.200.000.- (deux millions deux cent mille Euros) ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Troisième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, il est décidé de modifier l'article 8 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

Art. 8. Le capital social est fixé à EUR 14.420.-(quatorze mille quatre cent vingt Euros) divisé en 14.420 (quatorze mille quatre cent vingt) parts sociales de EUR 1 (un euro) chacune.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de trois mille deux cents Euros (EUR 3.200.-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, les jours, mois et an en tête de la présente.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: G. Schwachtgen, S. Dupont, R. Thill et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 11 janvier 2012. LAC/2012/1862. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signée): Irène Thill.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2012.

Référence de publication: 2012008302/133.

(120009273) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2012.

Charterhouse Poppy VI, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 8, rue Notre-Dame.

R.C.S. Luxembourg B 116.782.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 63649 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012008829/10.

(120010143) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2012.

Comptoir Electrique et Fournitures du Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 105.890.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 17 janvier 2012.

Référence de publication: 2012008834/10.

(120010171) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2012.

BRC S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 748.885.344,00.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 1, rue Schiller.

R.C.S. Luxembourg B 99.842.

Extrait des résolutions de l'associé unique du 13 décembre 2011

En date du 13 décembre 2011, l'associé unique de la Société a décidé comme suit:

- de nommer M. Richard Brekelmans, administrateur de sociétés, né le 12 septembre 1960 à Amsterdam, Pays-Bas, demeurant professionnellement au 13-15 avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, en tant que gérant B de la Société pour une durée indéterminée, et ce avec effet immédiat;

- de nommer M. Joost Tulkens, directeur commercial, né le 26 avril 1973 à Someren, Pays-Bas, demeurant professionnellement au 13-15 avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, en tant que gérant B de la Société pour une durée indéterminée, et ce avec effet immédiat;

- de nommer Mlle Dorota Szczepanska, comptable, née le 23 mai 1984 à Czuchow, Pologne, demeurant professionnellement au 13-15 avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, en tant que gérant B de la Société pour une durée indéterminée, et ce avec effet immédiat;

Le conseil de gérance de la Société se compose désormais comme suit:

Gérants A:

- Jorge Paulo LEMANN;
- Carlos Alberto DA VEIGA SICUPIRA;
- Herrmann TELLES.

Gérants B:

- Roberto Moses THOMPSON MOTTA;
- Jean-Pierre WINANDY;
- Richard BREKELMANS;
- Joost TULKENS;
- Dorota SZCZEPANSKA.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2012.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2012011412/34.

(120012686) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2012.

Anziehend Mode und Anderes S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6440 Echternach, 26, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 98.819.

Abtretung von gesellschaftsanteilen

Zwischen den Unterzeichneten:

1. Fräulein Antoinette DI STASI, Büroangestellte, wohnhaft in L-5720 ASPELT, 12 d'Gennerwiss und
2. Herr Edmond STEIREIF, geboren am 13.06.1948 in Luxemburg, Angestellter, wohnhaft 237, rue Grégoire Schouppe L-6479 ECHTERNACH

3. wurde heute folgendes vereinbart:

Fräulein Antoinette DI STASI, vorbenannt, erklärt hiermit andurch abzutreten, unter der gesetzlichen Gewährleistung von Recht und Tat,

dem dies annehmenden Herrn Edmond STEIREIF, vorbenannt,

die der Zedentin zugehörigen hundert (100) Anteile von je hunderfünfzig (125) Euro an der Gesellschaft mit beschränkter Haftung ANZIEHEND MODE UND ANDERES s.à.r.l., mit Sitz in Echternach, 26, rue de la Gare,

zu dem unter Parteien festgesetzten Gesamtpreis von zwölftausendfünfhundert EURO (12.500 Eur), welchen Betrag Fräulein Antoinette DI STASI bekennt von Herrn Edmond STEIREIF, bei der Unterzeichnung des Gegenwärtigen erhalten zu haben, worüber Sie hiermit Quittung und Titel bewilligt.

Herr Edmond STEIREIF, welcher erklärt die Statuen, sowie die finanzielle Lage der Gesellschaft zu kennen, erhält den sofortigen Besitz und Genus der abgetretenen Gesellschaftsanteilen und ist am heutigen Tage in alle, mit den zedierten Gesellschaftsanteilen verbundenen Rechten und Pflichten eingesetzt.

Gegenwärtige Abtretung wird der Gesellschaft in Gemässheit des Artikels 1960 des Zivilgesetzbuches zugestellt.

Doppelt errichtet zu Luxemburg, den 28. November 2011.

Antoinette DI STASI / Edmond STEIREIF.

Référence de publication: 2012010745/26.

(120012122) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2012.

CapitalatWork Management Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3372 Leudelange, 12, rue Léon Laval.

R.C.S. Luxembourg B 162.281.

L'an deux mille onze, le vingt-deux décembre.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme CapitalatWork Management Company S.A., ayant son siège social à L-3372 Leudelange, 12, rue Léon Laval, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, numéro B 162.281, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 12 juillet 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2205 du 19 septembre 2011.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Annick Braquet, demeurant professionnellement à L-1319 Luxembourg, 101, rue Cents,

qui désigne comme secrétaire Solange Wolter, demeurant professionnellement à L-1319 Luxembourg, 101, rue Cents.

L'assemblée choisit comme scrutateur Arlette Siebenaler, demeurant professionnellement à L-1319 Luxembourg, 101, rue Cents.

Le président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le bureau de l'assemblée, les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et le notaire soussigné. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées "ne varietur" par les comparants, resteront également annexées au présent acte.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les CINQ CENTS (500) actions représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1. Décision de prolonger l'exercice social en cours et de modifier la date de la première assemblée générale.
2. Modification afférente des articles 15 et 17 et des statuts.
3. Divers.

IV. - Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ainsi, l'assemblée générale des actionnaires, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de prolonger son exercice social qui a débuté le 12 juillet 2011 pour qu'il se termine le 31 décembre 2012.

L'assemblée décide donc que la première assemblée générale ordinaire se tiendra en 2013.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier le 1^{er} alinéa de l'article 15 des statuts et l'article 17 des statuts comme suit:

« **Art.15. 1^{er} alinéa.** L'Assemblée Générale annuelle des actionnaires se réunit au siège social de la Société ou à un autre endroit de la commune du siège social indiqué dans les convocations, le dernier lundi du mois de mars à quatorze heures de chaque année et pour la première fois en 2013.»

« **Art. 17.** L'exercice social de la Société commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Exceptionnellement, le premier exercice social comprendra tout le temps à courir de la constitution de la société jusqu'au 31 décembre 2012.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, les comparants ont tous signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: A. BRAQUET, S. WOLTER, A. SIEBENALER et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 28 décembre 2011. Relation: LAC/2011/58659. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - Délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 17 janvier 2012.

Référence de publication: 2012008820/61.

(120010140) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2012.

Comptoir Electrique et Fournitures du Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 105.890.

In the year two thousand and twelve, on the 12th day of January.

Before Maître Blanche MOUTRIER, notary residing in Esch-sur-Alzette,

was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of COMPTOIR ELECTRIQUE ET FOURNITURES DU LUXEMBOURG S.A., a Luxembourg public limited liability company (société anonyme), having its registered office at 18, rue Robert Stümper (Immeuble B) in L-2557 Luxembourg and being registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 105.890 (the Company), incorporated pursuant to a deed of Maître Blanche Moutrier, notary residing in Esch-sur-Alzette, on 31 January 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 530 of 3 June 2005, amended for the last time pursuant to a deed of Maître Francis Kessler, notary in Esch-sur-Alzette, on 13 September 2010, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 2450 of 12 November 2010.

The Meeting is chaired by Hélène STEICHEN, residing professionally in Luxembourg (the Chairman). The Chairman appoints Jacques WANTZ, residing professionally in Luxembourg, as secretary of the Meeting (the Secretary). The Meeting elects Julie CARBIENER, residing professionally in Luxembourg as scrutineer of the Meeting (the Scrutineer). The Chairman, the Secretary and the Scrutineer are collectively referred to hereafter as the Bureau.

The shareholder of the Company (the Sole Shareholder) represented at the Meeting and the number of shares it holds are indicated on an attendance list which will remain attached to the present minutes after having been signed by the representative of the Sole Shareholder, the members of the Bureau and undersigned notary.

The proxy from the Sole Shareholder represented at the present Meeting, after having been signed *in varietur* by the proxyholder of the appearing party, the members of the Bureau and the undersigned notary, shall also remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The Bureau having thus been constituted, the Chairman requests the notary to record that:

I. it appears from the attendance list that the 18,600 (eighteen thousand six hundred) A shares and the 12,400 (twelve thousand four hundred) B shares, having a nominal value of EUR 1 (one euro) each, held by the Sole Shareholder and representing the entire subscribed share capital of the Company amounting to EUR 31,000 (thirty-one thousand euros) are duly represented at the Meeting, which is thus regularly constituted and can validly deliberate on all the items on the agenda. The Sole Shareholder represented declares that it has had due notice of, and has been duly informed of the agenda prior to, the Meeting.

II. The agenda of the Meeting is as follows:

- (1) Waiver of the convening notices;
- (2) Conversion of the 18,600 (eighteen thousand six hundred) A shares of the Company and the 12,400 (twelve thousand four hundred) B shares of the Company, having a nominal value of EUR 1 (one euro) each, held by the Sole Shareholder into one single class of ordinary shares;
- (3) Modification of the rules governing the transfer of shares of the Company;
- (4) Modification of the rules governing the distribution of profits;
- (5) Amendment to the shareholders' register in order to register the above changes and power and authority given to any lawyer or employee of Allen & Overy Luxembourg to sign the said register as well as to do everything necessary in view of the above agenda; and
- (6) Miscellaneous.

III. After deliberation, the Meeting passed, by a unanimous vote, the following resolutions:

First resolution

The entirety of the corporate share capital of the Company being represented at the present Meeting, the Meeting waives the convening notices, the Sole Shareholder represented considering itself as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to it in advance.

Second resolution

The Meeting resolves to cancel both A and B share classes currently existing and to convert the 18,600 (eighteen thousand six hundred) A shares of the Company and the 12,400 (twelve thousand four hundred) B shares of the Company, having a nominal value of EUR 1 (one euro) each, held by the Sole Shareholder into one single class of ordinary shares. Further to said cancellation of classes and conversion of shares, the share capital of the Company thus amounts to EUR 31,000 (thirty-one thousand euros), divided into 31,000 (thirty-one thousand) shares with a nominal value of EUR 1 (one euro) each.

As a consequence, the Meeting resolves that article 5 of the articles of association of the Company (the Articles) be amended to reflect such change and shall as follows in the English version of the articles of the Company:

“ **Art. 5. Share capital.** The subscribed capital of the Company is set at EUR 31,000 (thirty-one thousand euros), represented by 31,000 (thirty-one thousand) shares with a nominal value of EUR 1 (one euro) each.

The subscribed capital of the Company may be increased or reduced by a decision of the General Meeting deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.”

Third resolution

The Meeting resolves to amend the rules governing the transfer of the shares of the Company and therefore to amend article 7 of the articles of the Company. Article 7 of the articles of the Company will therefore now read as follows in its English version:

“ **Art. 7. Transfer of shares.** The transfer of shares may be effected by a written declaration of transfer entered in the register of the shareholder(s) of the Company, such declaration of transfer to be executed by the transferor and the transferee or by persons holding suitable powers of attorney or in accordance with the provisions applying to the transfer of claims provided for in article 1690 of the Luxembourg civil code.

The Company may also accept as evidence of transfer other instruments of transfer evidencing the consent of the transferor and the transferee satisfactory to the Company.”

Fourth resolution

The Meeting resolves, further to the cancellation of both A and B classes of shares, to amend the rules governing the distribution of the profits of the Company and consequently to amend article 21 of the articles of association of the Company. Article 21 will therefore now read as follows in the English version of the articles:

“ **Art. 21. Distribution of Profits.** The credit balance on the profit and loss account, after deduction of the general expenses, social charges, write-offs and provisions for past and future contingencies as determined by the Board of Directors represents the net profit.

Every year five (5) per cent of the net profit will be set aside in order to build up the legal reserve. This deduction ceases to be compulsory when the legal reserve amounts to one tenth of the issued share capital.

The remaining balance of the net profit may only be allocated by the General Meeting in accordance with the terms of this Article 21.

Dividends, when payable, will be distributed at the time and place fixed by the Board of Directors within the limits of the decision of the General Meeting.

Interim dividends may be paid by the Board of Directors within the conditions provided for by the Companies Act and this Article 21.

The General Meeting may decide to assign profits and distributable reserves to the reimbursements of the capital without reducing the corporate capital.”

Fifth resolution

The Meeting resolves to empower any lawyer or employee of Allen & Overy Luxembourg to (i) perform any required amendment to the shareholders' register of the Company to reflect the conversion of the 18,600 (eighteen thousand six hundred) A shares of the Company and the 12,400 (twelve thousand four hundred) B shares of the Company, having a nominal value of EUR 1 (one euro) each, held by the Sole Shareholder, into one single class of 31,000 ordinary shares and (ii) execute or as the case may be, make any documents, certificates, notices, requests or other communications to be given by the Company and generally do everything necessary or useful relating to the preceding resolutions.

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately € 1,400.-.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing parties, in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, known to the notary by their names, surnames, civil status and residences, the said persons appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

French version:

L'an deux mille douze, le douze janvier.

Par-devant Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette,

s'est réunie une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des actionnaires de Comptoir Electrique et Fournitures du Luxembourg S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social à 18, rue Robert Stümper (Immeuble B), L-2557 Luxembourg, enregistrée au registre de commerce et des sociétés du Luxembourg sous le numéro B 105.890 (la Société), constituée suivant acte notarié reçu par le notaire soussigné du 31 janvier 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations C-N° 530 du 3 juin 2005, modifié pour la dernière fois par un acte du notaire Francis Kessler, notaire à Esch-sur-Alzette, le 13 septembre 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N°2450 en date du 12 novembre 2010.

L'Assemblée est présidée par Hélène STEICHEN, demeurant professionnellement à Luxembourg (le Président). Le Président désigne comme secrétaire de l'Assemblée Jacques WANTZ, demeurant professionnellement à Luxembourg (le Secrétaire). L'Assemblée choisit comme scrutateur de l'Assemblée (le Scrutateur) Julie CARBIENER, demeurant professionnellement à Luxembourg. Le Président, le Secrétaire et le Scrutateur forment ensemble ci-après le Bureau.

L'actionnaire de la Société (l'Actionnaire Unique) représenté à l'Assemblée ainsi que le nombre d'actions qu'il détient sont indiqués dans une liste de présence qui restera annexée aux présentes après avoir été signée par le représentant de l'Actionnaire, les membres du Bureau et le notaire instrumentaire.

La procuration de l'Actionnaire Unique représenté à l'Assemblée, après avoir été signée ne varietur par le mandataire, les membres du Bureau et le notaire instrumentaire, restera aussi annexée au présent acte afin d'être enregistrée avec ledit acte auprès des autorités compétentes.

Le Bureau ainsi constitué, le Président constate et prie le notaire instrumentaire d'acter que:

I. Il résulte de la liste de présence que l'ensemble des 18.600 (dix-huit mille six cents) actions A et des 12.400 (douze mille quatre cents) actions B détenues par l'Actionnaire Unique, ayant chacune une valeur nominale de EUR 1 (un euro) et représentant l'intégralité du capital social souscrit de la Société d'un montant de EUR 31.000 (trente et un mille euros), sont dûment représentées à la présente Assemblée qui est dès lors régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points figurant à l'ordre du jour de l'Assemblée. L'Actionnaire Unique représenté se considère comme dûment convoqué et déclare avoir parfaite connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué à l'avance.

II. L'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

- (1) Renonciation aux formalités de convocation;
- (2) Conversion de l'ensemble des actions de la Société, soit 18.600 (dix-huit mille six cents) actions A et 12.400 (douze mille quatre cents) actions B détenues par l'actionnaire unique, en une seule et unique classe d'actions ordinaires;
- (3) Modification des règles de transfert des actions de la Société;
- (4) Modification de la répartition des bénéfices de la Société;
- (5) Modification du registre des Actionnaires afin d'y refléter les modifications susmentionnées avec pouvoir et autorité accordés à tout avocat ou employé de Allen & Overy Luxembourg de signer ledit registre, ainsi que d'accomplir toute formalité nécessaire en relation avec l'ordre du jour ci-dessus; et
- (6) Divers.

III. L'Assemblée, après délibération, prend les résolutions suivantes à l'unanimité:

Première résolution

L'intégralité du capital social de la Société étant représenté à l'Assemblée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, l'Actionnaire Unique représenté se considère comme dûment convoqué et déclare avoir parfaite connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué à l'avance.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de supprimer les différentes classes d'action existantes de la Société et convertir l'ensemble de ces actions, soit 18.600 (dix-huit mille six cents) actions A et 12.400 (douze mille quatre cents) actions B, d'une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune, détenues par l'actionnaire unique, en une seule et unique classe d'actions ordinaires. Suite à cette conversion, le capital social de la Société, d'un montant de EUR 31.000, se trouve divisé en 31.000 actions ordinaires, d'une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune.

En conséquence et suite à cette modification, l'Assemblée décide de modifier l'article 5 des statuts de la Société, pour refléter les modifications ci-dessus et pour lui donner désormais la teneur suivante:

« **Art. 5. Capital social.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de EUR 31.000 (trente et un mille euros) représenté par 31.000 (trente et un mille) actions d'une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune.

Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit par une décision de l'Assemblée Générale statuant comme en matière de changement des Statuts.»

Troisième résolution

L'Assemblée décide de modifier les règles gouvernant le transfert des actions et par conséquent de modifier l'article 7 des Statuts de la Société pour lui donner désormais la teneur suivante, dans la version française des statuts de la Société:

« **Art. 7. Transfert des Actions.** Le transfert des actions peut se faire par une déclaration écrite de transfert inscrite au registre de(s) actionnaire(s) de la Société, cette déclaration de transfert devant être datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou par des personnes détenant les pouvoirs de représentation nécessaires pour agir à cet effet ou, conformément aux dispositions de l'article 1690 du code civil luxembourgeois relatives à la cession de créances.

La Société peut également accepter comme preuve de transfert d'actions d'autres instruments de transfert, dans lequel les consentements du cédant et du cessionnaire sont établis, et jugés suffisants par la Société.»

Quatrième résolution

L'Assemblée décide ensuite, suite à l'annulation des actions de différentes classes en une seule et unique classe d'actions, de modifier la répartition du bénéfice de la Société et par conséquent de modifier l'article 21 des statuts de la Société pour lui donner désormais la teneur suivante, dans la version française des statuts de la Société:

« **Art. 21. Répartition des Bénéfices.** Le bénéfice net est représenté par le solde créditeur du compte des profits et pertes après déduction des dépenses générales, des charges sociales, des amortissements et provisions pour risques passés et futurs, tels que déterminés par le Conseil d'Administration.

Le bénéfice net est affecté à concurrence de cinq (5) pour cent à la formation ou à l'alimentation de la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve légale atteint dix (10) pour cent du capital social.

L'Assemblée Générale décide souverainement de l'affectation du solde selon les termes de cet Article 21.

Les dividendes éventuellement attribués sont payés aux endroits et aux époques déterminés par le Conseil d'Administration dans les limites de la décision de l'Assemblée Générale.

Le Conseil d'Administration est autorisé à distribuer des acomptes sur dividendes en observant les prescriptions légales de la Loi de 1915 et de l'Article 21.

L'Assemblée Générale peut décider d'affecter des bénéfices et des réserves distribuables au remboursement du capital sans réduire le capital social.»

Cinquième résolution

L'Assemblée décide de donner individuellement pouvoir et autorité à tout avocat ou employé de Allen & Overy Luxembourg (i) d'accomplir toute modification nécessaire du registre des actionnaires de la Société afin d'y refléter la conversion des 18.600 actions A et des 12.400 actions B de la Société en 31.000 actions ordinaires et (ii) afin de signer tout acte, pouvoir, déclaration, certificat, formulaire ou autre document sous quelque forme que ce soit en vue de, ainsi que d'exécuter toute action et accomplir toutes formalités nécessaires ou utiles en relation avec la réalisation des résolutions prises ci-dessus.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, s'élève à approximativement € 1.400,-.

Le notaire instrumentaire, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais, suivi par une version française. A la requête des mêmes parties comparantes, en cas de divergence entre le texte français et anglais, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, qui sont tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les membres du bureau ont signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: H. Steichen, J. Wantz, J. Carbiener, Moutrier Blanche.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 16 janvier 2012. Relation: EAC/2012/659. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): A. Santioni.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Esch-sur-Alzette, le 17 janvier 2012.

Référence de publication: 2012008833/209.

(120009818) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2012.

Ocean Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 160.048.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'actionnaire unique en date 19 janvier 2012 que:

1. La démission de la société P.A.L. MANAGEMENT SERVICES S.à r.l., en tant que gérant de la Société.
2. Ont été nommées, en tant que gérants de la Société avec effet immédiat, et ce pour une durée indéterminée, les personnes suivantes:

Gérant de classe A:

Madame Jasmine SPERTI, née le 13 novembre 1974 à Appenzell (Suisse) et résidant professionnellement à Mühlemattstrasse 56, CH-5001 Aarau (Suisse).

Gérants de classe B:

Monsieur Patrick MOINET, né le 6 juin 1975 à Bastogne (Belgique) et demeurant 37 rue Alfonse München, L-2172 Luxembourg.

Monsieur Luc GERONDAL, né le 23 avril 1976 à Kinshasa (République démocratique du Congo) et demeurant au 19 avenue du Bois, L-1251 Luxembourg.

Par conséquent, le Conseil de Gérance se compose désormais comme suit:

- Madame Jasmine SPERTI, gérant de classe A;
- Monsieur Patrick MOINET, gérant de classe B;
- Monsieur Luc GERONDAL, gérant de classe B.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 20 janvier 2012.

Référence de publication: 2012011194/28.

(120013171) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2012.

Pittsburgh Glass Works S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 14.304.500,00.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 149.999.

—
In the year two thousand eleven, on the sixteenth of December.

Before the undersigned Maître Léonie GRETHEN, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

KPGW EUROPEAN HOLDCO, LLC, a limited liability company incorporated under the laws of Delaware, having its registered office at 2711 Centerville Road, Suite 400 Wilmington, Delaware 19808, registered with the Delaware Division of Corporations, under number 4757180,

here represented by Mr Brice PIETROFORTE, manager, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

Said proxy, signed “ne varietur” by the appearing proxyholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

I. The appearing party, represented as above stated, declared that it currently holds all the shares issued by Pittsburgh Glass Works S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) with a share capital of thirteen million forty one thousand Euro (EUR 13,041,000) divided into one hundred four thousand three hundred twenty eight (104,328) shares without a par value, with registered office at L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 149.999 and incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg by a deed of Maître Blanche MOUTRIER, notary residing in Esch/Alzette, of 14th December 2009, published in the memorial C, number 84 on the 13th January 2010 (the “Company”). The articles of incorporation

of the Company have been amended by a deed of Maître Léonie GRETHEN, notary residing in Luxembourg, of 10th June 2011, published in the memorial C, number 2087 on the 7th September 2011.

II. The appearing party, represented as above stated, having recognized to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda:

1. To increase the Company's share capital by an amount of one million two hundred sixty three thousand five hundred euro (EUR 1,263,500.00) so as to raise it from its current amount of thirteen million forty one thousand euro (EUR 13,041,000.00) to fourteen million three hundred four thousand five hundred euro (EUR 14,304,500.00).

2. To issue ten thousand one hundred eight (10,108) new shares so as to raise the number of shares from one hundred four thousand three hundred twenty eight (104,328) shares without a nominal value to one hundred fourteen thousand four hundred thirty six (114,436) shares without a nominal value, having the same rights and privileges as those attached to the existing shares and entitling to dividends as from the day of the decision on the proposed capital increase.

3. To accept the subscription and full payment of ten thousand one hundred eight (10,108) new shares without a nominal value, by conversion into capital of uncontested, current and immediately exercisable claims of an amount of at least one million two hundred sixty three thousand five hundred euro (EUR 1,263,500.00) and to allocate the ten thousand one hundred eight (10,108) new shares to the Sole Shareholder.

4. To amend the first paragraph of article 5 of the Company's articles of association so as to reflect the resolutions to be adopted under items 1 to 3.

5. Miscellaneous.

First resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the Company's share capital by an amount of one million two hundred sixty three thousand five hundred euro (EUR 1,263,500.00) so as to raise it from its current amount of thirteen million forty one thousand euro (EUR 13,041,000.00), to fourteen million three hundred four thousand five hundred euro (EUR 14,304,500.00).

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to issue ten thousand one hundred eight (10,108) new shares so as to raise the number of shares from one hundred four thousand three hundred twenty eight (104,328) shares without a nominal value to one hundred fourteen thousand four hundred thirty six (114,436) shares without a nominal value, having the same rights and privileges as those attached to the existing shares and entitling to dividends as from the day of the decision on the proposed capital increase.

Third resolution

Subscription and Payment

Thereupon appeared Mr Brice PIETROFORTE, prenamed, acting in his capacity as duly authorised agent and attorney in fact of the Sole Shareholder.

The person appearing declared to subscribe and fully paid up in the name and on behalf of the Sole Shareholder, prenamed, ten thousand one hundred eight (10,108) new shares without a nominal value,

- by conversion into capital of an uncontested, current and immediately exercisable claim of an amount of five million six hundred nineteen thousand eight hundred seventy Polish Zloty (PLN 5,619,870.00) corresponding to the euro equivalent of one million two hundred thirty eight thousand five hundred Euro (EUR 1,238,500.00), as per the exchange rate of the 11th December 2011, and

- by conversion into capital of an uncontested, current and immediately exercisable claim of an amount of twenty five thousand euro (EUR 25,000.00)

in a total amount of at least one million two hundred sixty three thousand five hundred euro (EUR 1,263,500.00), proof of which is given to the undersigned notary who expressly records this statement by a declaration of the managers of the Company and the Sole Shareholder, and to allocate the ten thousand one hundred eight (10,108) new shares to the Sole Shareholder.

Fourth resolution

As a result of the above resolutions, the Sole Shareholder resolves to amend the first paragraph of article 5 of the Company's articles of association, which shall forthwith read as follows:

“5.1. The share capital is set at fourteen million three hundred four thousand five hundred euro (EUR 14,304,500.00) divided into one hundred fourteen thousand four hundred thirty six (114,436) shares in registered form, without par value, all subscribed and fully paid-up.”

The amount of expenses to be borne by the Company in relation to the present deed are estimated to be approximately at two thousand four hundred Euro (EUR 2,400.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a German version. On request of the same appearing party and in case of discrepancies between the English and the German text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, said proxyholder, whom is known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, signed together with Us, the notary, the present original deed.

Follows the German version of the preceding text:

Im Jahre zweitausendelf, den sechzehnten Dezember.

Vor dem unterzeichneten Notar Léonie GRETHEN, mit dem Amtssitz in Luxemburg.

Ist erschienen:

KPGW EUROPEAN HOLDCO, LLC, eine "limited liability company" (Gesellschaft mit beschränkter Haftung), mit Sitz in 2711 Centerville Road, Suite 400 Wilmington, Delaware 19808, eingetragen im "Delaware Division of Corporations", unter Nummer 4757180,

hier vertreten durch Herrn Brice PIETROFORTE, Manager, mit professioneller Anschrift in Luxemburg, auf Grund einer privatschriftlichen Vollmacht.

Welche Vollmacht, nach „ne varietur“ unterzeichnet durch den Bevollmächtigten und den instrumentierenden Notar, gegenwärtiger Urkunde beigefügt bleiben wird um mit ihr einregistriert zu werden.

Die Komparentin, vertreten wie vorgenannt, erklärt, dass die Gesellschaft mit beschränkter Haftung Pittsburgh Glass Works S.à.r.l., eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung (société à responsabilité limitée), mit einem Gesellschaftskapital von dreizehn Millionen einundvierzig Tausend Euro (EUR 13.041.000,-), bestehend aus ein Hundert vier Tausend drei Hundert achtundzwanzig (104.328) Gesellschaftsanteilen ohne Nennwert, mit Sitz in L-1420 Luxemburg, 5, avenue Gaston Diderich, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg, Sektion B unter Nummer 149.999, gegründet wurde am 14. Dezember 2009 gemäß Urkunde aufgenommen durch den Notar Blanche MOUTRIER, mit Sitz in Esch/Alzette, veröffentlicht im „Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations“ Nummer 84 vom 13. Januar 2010 (die „Gesellschaft“). Die Satzung der Gesellschaft wurde zuletzt gemäß einer Urkunde von Maître Léonie GRETHEN, Notar mit Amtssitz in Luxemburg, am 10. Juni 2011 geändert, welche am 7. September 2011 im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 2087, veröffentlicht wurde.

Die Komparentin, vertreten wie vorgenannt, erklärt vollständig über die Beschlüsse unterrichtet zu sein, die auf Basis der folgenden Tagesordnung zu fassen sind:

Tagesordnung:

1. Erhöhung des Gesellschaftskapitals der Gesellschaft um eine Million zwei Hundert dreiundsechzig Tausend fünf Hundert Euro (EUR 1.263.500,-) um es von seinem augenblicklichen Betrag von dreizehn Millionen einundvierzig Tausend Euro (EUR 13.041.000,-) auf vierzehn Millionen drei Hundert vier Tausend fünf Hundert Euro (EUR 14.304.500,-) zu bringen.

2. Schaffung und Ausgabe von zehn Tausend ein Hundert acht (10.108) neuen Gesellschaftsanteilen ohne Nennwert, welche die dieselben Rechte und Pflichten genießen wie die bestehenden Gesellschaftsanteile, um die Anzahl von ein Hundert vier Tausend drei Hundert achtundzwanzig (104.328) auf ein Hundert vierzehn Tausend vier Hundert sechs- unddreißig (114.436) Gesellschaftsanteilen ohne Nennwert zu bringen.

3. Einzahlung und Zeichnung von zehn Tausend ein Hundert acht (10.108) neuen Gesellschaftsanteilen ohne Nennwert, durch Umwandlung einer unbestrittenen, unmittelbar ausübbaren Verbindlichkeit in Höhe von mindestens einer Million zwei Hundert dreiundsechzig Tausend fünf Hundert Euro (EUR 1.263.500,-) von der alleinigen Gesellschafterin und die zehn Tausend ein Hundert acht (10.108) neuen Gesellschaftsanteilen der alleinigen Gesellschafterin zuzuordnen.

4. Abänderung des ersten Absatzes von Artikel 5 der Gesellschaftssatzung um die angenommenen Abänderungen, die unter Punkt 1 bis 3 der Tagesordnung stehen, Rechnung zu tragen.

Erster Beschluss

Die alleinige Gesellschafterin beschließt das Gesellschaftskapital um eine Million zwei Hundert dreiundsechzig Tausend fünf Hundert Euro (EUR 1.263.500,-) um es von seinem augenblicklichen Betrag von dreizehn Millionen einundvierzig Tausend Euro (EUR 13.041.000,-) auf vierzehn Millionen drei Hundert vier Tausend fünf Hundert Euro (EUR 14.304.500,-) zu bringen.

Zweiter Beschluss

Die alleinige Gesellschafterin beschließt die Anzahl von ein Hundert vier Tausend drei Hundert achtundzwanzig (104.328) auf ein Hundert vierzehn Tausend vier Hundert sechsunddreißig (114.436) Gesellschaftsanteilen ohne Nennwert zu bringen, durch Schaffung und Ausgabe von zehn Tausend ein Hundert acht (10.108) neuen Gesellschaftsanteilen ohne Nennwert, welche die dieselben Rechte und Pflichten genießen wie die bestehenden Gesellschaftsanteile.

*Dritter Beschluss
Zeichnung und Einzahlung*

Die zehn Tausend ein Hundert acht (10.108) neuen Gesellschaftsanteilen wurden von der alleinigen Gesellschafterin, hier vertreten durch Herrn Brice PIETROFORTE, vorbenannt, gezeichnet und voll eingezahlt

- durch Umwandlung einer unbestrittenen, unmittelbar ausübbarer Verbindlichkeit in Höhe von fünf Millionen sechs Hundert neunzehn Tausend acht Hundert siebenzig Polnische Zloty (PLN 5.619.870,-), Betrag, welcher laut PLN-EUR-Wechselkurs vom 11. Dezember 2011, einem Gegenwert von einer Million zwei Hundert achtunddreißig Tausend fünf Hundert Euro (EUR 1.238.500,-) entspricht,

- durch Umwandlung einer unbestrittenen, unmittelbar ausübbarer Verbindlichkeit in Höhe von fünfundzwanzig Tausend Euro (EUR 25.000,-)

ein Gesamtbetrag von mindestens einer Million zwei Hundert dreiundsechzig Tausend fünf Hundert Euro (EUR 1.263.500,-) was hiermit ausdrücklich von dem amtierenden Notar durch eine Erklärung der Geschäftsführung der Gesellschaft sowie der alleinigen Gesellschafterin festgestellt wurde.

Vierter Beschluss

Die alleinige Gesellschafterin beschließt Paragraph 1 (eins) des Artikels 5 (fünf) der Satzung abzuändern um ihm folgenden Wortlaut zu geben:

„ 5.1. Das Stammkapital der Gesellschaft beträgt vierzehn Millionen drei Hundert vier Tausend fünf Hundert Euro (EUR 14.304.500,-), bestehend aus ein Hundert vierzehn Tausend vier Hundert sechsunddreißig (114.436) Gesellschaftsanteilen ohne Nennwert; die Gesellschaftsanteile wurden gezeichnet und voll eingezahlt.“

Kosten

Die der Gesellschaft aus Anlass dieser Urkunde anfallenden Kosten, Honorare und Auslagen werden auf ungefähr zwei Tausend vier Hundert Euro (EUR 2.400,-) geschätzt.

Der unterzeichnete Notar, welcher Englisch versteht und spricht, stellt hiermit fest, dass auf Antrag der Komparentin die vorliegende Urkunde in English, gefolgt von einer deutschen Fassung, abgefasst ist. Auf Antrag derselben Komparentin und im Falle von Abweichungen zwischen dem englischen und dem deutschen Text, ist die englische Fassung rechtsgültig.

WORÜBER URKUNDE, aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an den Bevollmächtigten der Komparentin, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat derselbe mit Uns Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: Pietroforte, GRETHEN.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 19 décembre 2011. Relation: LAC/2011/56610. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): KIRSCH.

Für gleichlautende Ausfertigung, ausgestellt zwecks Veröffentlichung im Mémorial C.

Luxemburg, den 12. Januar 2012.

Référence de publication: 2012009117/169.

(120009612) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2012.

CMIC Capital Management (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 160.996.

In the year two thousand and eleven, on the seventh day of December.

Before Maître Francis Kessler, notary public residing in Esch-sur-Alzette, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned;

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of the public limited company ("société anonyme") "CMIC Capital Management (Luxembourg) S.A.", (the "Company"), with registered office in L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich, inscribed in the Trade and Companies' Register of Luxembourg, section B, under the number 160.996, incorporated pursuant to a deed of Maître Francis Kessler, notary public residing in Esch-sur-Alzette, Grand-Duchy of Luxembourg, on the fifth day of April 2011, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1819 on the ninth day of August 2011.

The meeting is presided by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employee, residing professionally in Esch/Alzette, 5, rue Zénon Bernard,

The Chairman appoints as secretary and scrutineer Miss Claudia ROUCKERT, employee, residing professionally in Esch/Alzette, 5, rue Zénon Bernard.

The board of the meeting having thus been constituted, the Chairman declared and requested the notary to state the following:

A) That the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1) Amendment of article 3 of the bylaws to reflect that the Company shall carry out economic advising and consulting services to other companies belonging to the same company group. So that the article 3 of the articles of incorporation is read as follows:

" **Art. 3.** The Company purpose is:

(1) To take participations and interests, in any form whatsoever, in any other commercial, industrial, financial or other, Luxembourg or foreign companies or enterprises;

(2) To acquire any securities and rights through participations, contributions, underwriting firm purchases or options, negotiation or in any other way and namely to acquire patents and licenses, to manage and develop them;

(3) To grant to enterprises in which the Company has an interest, any assistance, loans, advances or guarantees, to lend funds to its subsidiaries, or to any other company which belong to the same group of companies than the Company including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities;

(4) To give guarantees and grant security in favor of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries or any other company;

(5) To pledge, transfer, encumber or otherwise create security over some of its assets, and perform any operation which is directly or indirectly related to its purpose;

(6) To invest directly or indirectly in a portfolio of all asset classes worldwide, including, but not limited to, real estate, infrastructures, public listed companies, debt securities and private equity investments;

(7) To borrow and raise funds for the purpose listed above, including, but not limited to, the issue of bonds, notes and other debt instruments or debt securities;

(8) To perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly to facilitate the accomplishment of its purpose; and

(9) To carry out economic advising and consulting services to the other companies belonging to the same company group as stated in the law of 2 September 2011 regulating the access to the professions of craftsman, trader, industrials and to certain self-employed activities."

2) Miscellaneous.

B) That the shareholders, present or represented, as well as the number of their shares held by them, are shown on an attendance list; this attendance list is signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders, the members of the board of the meeting and the officiating notary.

C) That the proxies of the represented shareholders, signed "ne varietur" by the members of the board of the meeting and the officiating notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

D) That the whole corporate capital being present or represented at the present meeting and that all the shareholders, present or represented, declare having had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting and waiving to the usual formalities of the convocation, no other convening notice was necessary.

E) That the present meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items on the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, took unanimously the following resolutions:

First resolution

The shareholders resolve that the Company shall carry out economic advising and consulting services to other companies belonging to the same company group, and therefore it has been resolved to amend Article 3 of the articles of incorporation and to restate it as follows:

" **Art. 3.** The Company purpose is:

(1) To take participations and interests, in any form whatsoever, in any other commercial, industrial, financial or other, Luxembourg or foreign companies or enterprises;

(2) To acquire any securities and rights through participations, contributions, underwriting firm purchases or options, negotiation or in any other way and namely to acquire patents and licenses, to manage and develop them;

(3) To grant to enterprises in which the Company has an interest, any assistance, loans, advances or guarantees, to lend funds to its subsidiaries, or to any other company which belong to the same group of companies than the Company including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities;

(4) To give guarantees and grant security in favor of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries or any other company;

(5) To pledge, transfer, encumber or otherwise create security over some of its assets, and perform any operation which is directly or indirectly related to its purpose;

(6) To invest directly or indirectly in a portfolio of all asset classes worldwide, including, but not limited to, real estate, infrastructures, public listed companies, debt securities and private equity investments;

(7) To borrow and raise funds for the purpose listed above, including, but not limited to, the issue of bonds, notes and other debt instruments or debt securities;

(8) To perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly to facilitate the accomplishment of its purpose; and

(9) To carry out economic advising and consulting services to the other companies belonging to the same company group as stated in the law of 2 September 2011 regulating the access to the professions of craftsman, trader, industrials and to certain self-employed activities.”

Costs

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the present deed are estimated at one thousand three hundred euro (€ 1,300.-).

Nothing else being on the agenda, the meeting was closed.

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing parties the present deed is worded in English, followed by an French version; at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Esch/Alzette, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary, by their surnames, first names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la version française de ce qui précède:

L'an deux mille onze, le sept décembre.

Pardevant Maître Francis Kessler, notaire de résidence demeurant à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné;

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "CMIC Capital Management (Luxembourg) S.A.", (la "Société"), avec siège social à L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 160.996, constituée suivant acte reçu par Maître Francis Kessler, notaire de résidence demeurant à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 5 avril 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1819 du 9 août 2011.

L'assemblée est présidée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée, demeurant professionnellement à Esch/Alzette, 5, rue Zénon Bernard.

Le Président désigne comme secrétaire et scrutateur Mademoiselle Claudia ROUCKERT, employée, demeurant professionnellement à Esch/Alzette, 5, rue Zénon Bernard.

Le bureau ayant ainsi été constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1) Modification de l'article 3 des statuts afin de refléter que la Société prestera des services en conseil et consultation économique aux autres sociétés appartenant au même groupe de sociétés. Dorénavant l'article 3 des statuts aura la teneur suivante:

" **Art. 3.** L'objet de la Société est:

(1) De prendre des participations et intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères;

(2) D'acquérir tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option de rachat, de négociation ou de toutes autres façons et d'acquérir des brevets et licences, de les gérer, de les développer;

(3) D'octroyer à toute société dans laquelle la Société a un intérêt, tous concours, prêts, avances ou garanties, de prêter des fonds à ses filiales ou à toute autre société participant au même groupe de sociétés que la Société, y compris les revenus de tous emprunts et/ou rémission de garanties de créance;

(4) Prêter des fonds à ses filiales ou à toute autre société participant au même groupe de sociétés que la Société, y compris les revenus de tous emprunts et/ou l'émission de garanties de créance;

(5) Octroyer des garanties et consentir des sûretés aux tiers, pour garantir ses obligations, les obligations de ses filiales ou de toute autre société;

(6) Gager, transférer, grever, ou assortir certains de ses actifs de garanties et réaliser toutes opérations liées directement ou indirectement à son objet;

(7) Investir directement ou indirectement dans un portefeuille comprenant tous type de valeurs partout dans le monde, incluant mais non limité à, l'émission d'obligations, de titres de dettes et d'autres instruments de dette ou de garantie de créances;

(8) Réaliser toutes opérations commerciales, techniques et financières en relation directe ou indirecte avec l'accomplissement de son objet; et

(9) De prêter des services de conseil et de consultation économique aux autres sociétés appartenant au même groupe de sociétés suivant la loi du 2 septembre 2011 réglementant l'accès aux professions d'artisan, de commerçant, d'industriel ainsi qu'à certaines professions libérales."

2) Divers.

B) Que les actionnaires, présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux, sont portés sur une liste de présence; cette liste de présence est signée par les actionnaires présents, les mandataires de ceux représentés, les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentant.

C) Que les procurations des actionnaires représentés, signées "ne varietur" par les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisée avec lui.

D) Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée et que les actionnaires, présents ou représentés, déclarent avoir été dûment notifiés et avoir eu connaissance de l'ordre du jour préalablement à cette assemblée et renoncer aux formalités de convocation d'usage, aucune autre convocation n'était nécessaire.

E) Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les objets portés à l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée générale, après délibération, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

Les actionnaires décident que la Société prestera des services en conseil et consultation économique aux autres sociétés appartenant au même groupe de sociétés et pour cette raison, il a été décidé de modifier et de remplacer l'article 3 des statuts comme suit:

" **Art. 3.** L'objet de la Société est:

(1) De prendre des participations et intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères;

(2) D'acquérir tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option de rachat, de négociation ou de toutes autres façons et d'acquérir des brevets et licences, de les gérer, de les développer;

(3) D'octroyer à toute société dans laquelle la Société a un intérêt, tous concours, prêts, avances ou garanties, de prêter des fonds à ses filiales ou à toute autre société participant au même groupe de sociétés que la Société, y compris les revenus de tous emprunts et/ou rémission de garanties de créance;

(4) Prêter des fonds à ses filiales ou à toute autre société participant au même groupe de sociétés que la Société, y compris les revenus de tous emprunts et/ou l'émission de garanties de créance;

(5) Octroyer des garanties et consentir des sûretés aux tiers, pour garantir ses obligations, les obligations de ses filiales ou de toute autre société;

(6) Gager, transférer, grever, ou assortir certains de ses actifs de garanties et réaliser toutes opérations liées directement ou indirectement à son objet;

(7) Investir directement ou indirectement dans un portefeuille comprenant tous type de valeurs partout dans le monde, incluant mais non limité à, l'émission d'obligations, de titres de dettes et d'autres instruments de dette ou de garantie de créances;

(8) Réaliser toutes opérations commerciales, techniques et financières en relation directe ou indirecte avec l'accomplissement de son objet; et

(9) De prêter des services de conseil et de consultation économique aux autres sociétés appartenant au même groupe de sociétés suivant la loi du 2 septembre 2011 réglementant l'accès aux professions d'artisan, de commerçant, d'industriel ainsi qu'à certaines professions libérales."

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à mille trois cents euros (€ 1.300,-).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Constatation

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Esch/Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Conde, Rouckert, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 16 décembre 2011. Relation: EAC/2011/17126. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2012008849/193.

(120010033) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2012.

Asphalt Devils, Association sans but lucratif.

Siège social: L-3854 Schifflange, 7, rue Pierre Krier.

R.C.S. Luxembourg F 200.

—
STATUTS

Art. 1^{er}. L'association porte de la dénomination ASPHALT DEVILS, c'est une association sans but lucratif au sens de la loi du 21 avril 1928 sur les associations sans but lucratifs.

Sa durée est illimitée. (Date de la fondation: 3 mars 2003)

L'adresse postale: EVEN Kim, 7, rue Pierre Krier, L-3854 Schifflange.

Siège: 7, rue Pierre Krier, L-3854 Schifflange.

Art. 18. L'association est gérée par un conseil d'administration élu pour une durée illimitée.

Les membres du conseil d'administration ont quand même le droit de renoncer à leur poste à n'importe quel moment sans préciser la cause.

Le conseil d'administration se compose comme suit:

- Président
- Vice-Président
- Trésorier
- Membres

Les Changements sont actifs à partir du 12/01/2012

Président

Référence de publication: 2012010747/23.

(120012390) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2012.

Ben Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée,

(anc. Apax Maple 2 Sàrl).

Capital social: USD 412.001.977,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 125.417.

—
In the year two thousand and eleven, on the fourteenth day of the month of December.

Before Us, Maître Francis Kessler, notary public, residing in Esch-sur-Alzette (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

1) Apax WW Nominees Ltd., a limited liability company governed by the laws of England and Wales, having its registered office at 33, Jermyn Street, London, SW1Y 6DN, United Kingdom, registered at the Companies House under number 4693597,

here represented by Mr. Pawel Hermelinski, Avocat à la Cour, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal; and

2) Apax US VII, L.P., an exempted limited partnership governed by the laws of Cayman Islands, having its registered office at c/o Walkers House, PO Box 908 GT, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands,

here represented by Mr. Pawel Hermelinski, Avocat à la Cour, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

I. The said proxies shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

II. The appearing parties declare that they are the shareholders (the "Shareholders") representing 100% of shares having the right to vote (the right to vote attached to sixty-seven million eighty-six thousand five hundred and thirty-three (67,086,533) class D preferred shares of the Company, with a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each (the "Class D Preferred Shares") and forty-nine million three hundred ninety-eight thousand six hundred ninety-two (49,398,692) class A preferred shares of the Company, with a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each (the "Class A Preferred Shares") held by the Company being currently suspended) in Ben Holding S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) organised under Luxembourg law, with a share capital of five hundred twenty-eight million four hundred eighty-seven thousand two hundred and two United Shares Dollars (USD 528,487,202.-) and its registered office at 41, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register (Registre du Commerce et des Sociétés, Luxembourg) under number B 125.417, incorporated by a deed of Maître Jacques Delvaux, notary residing in Luxembourg, on 19 February 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 959 dated 24 May 2007, page 46023 (the "Company").

III. The Company's articles of incorporation (the "Articles") have been amended for the last time by a deed of the undersigned notary, on 18 July 2011, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2205 dated 19 September 2011, page 105836.

IV. The appearing parties, represented as above mentioned, have recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda:

1. Reduction of the share capital of the Company by an amount of one hundred sixteen million four hundred eighty-five thousand two hundred twenty-five United States Dollars (USD 116,485,225.-) in order to bring it from its current amount of five hundred twenty-eight million four hundred eighty-seven thousand two hundred and two United States Dollars (USD 528,487,202.-) to four hundred and twelve million and one thousand nine hundred seventy-seven United States Dollars (USD 412,001,977.-) by cancellation of (i) forty-nine million three hundred ninety-eight thousand six hundred ninety-two (49,398,692) class A preferred shares of the Company, with a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each (the "Class A Preferred Shares") and (ii) sixty-seven million eighty-six thousand five hundred thirty-three (67,086,533) class D preferred shares of the Company, with a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each (the "Class D Preferred Shares");

2. Amendment of article 6.1 of the articles of association of the Company;

3. Miscellaneous.

V. The appearing parties have requested the undersigned notary to document the following resolutions:

First resolution

The Shareholders unanimously RESOLVE to reduce the share capital of the Company by an amount of one hundred sixteen million four hundred eighty-five thousand two hundred twenty-five United States Dollars (USD 116,485,225.-) in order to bring it from its current amount of five hundred twenty-eight million four hundred eighty-seven thousand two hundred and two United States Dollars (USD 528,487,202.-) to four hundred and twelve million and one thousand nine hundred seventy-seven United States Dollars (USD 412,001,977.-) by cancellation of (i) forty-nine million three hundred ninety-eight thousand six hundred ninety-two (49,398,692) Class A Preferred Shares and (ii) sixty-seven million eighty-six thousand five hundred thirty-three (67,086,533) Class D Preferred Shares.

The Shareholders ACKNOWLEDGE that further to the decrease of the share capital of the Company the shares in the Company shall be held as follows:

	Apax WW Nominees Ltd.	Apax US VII, L.P.	Total
Ordinary shares	16,393	1,234	17,627
Class A Preferred shares	8,802,568	662,559	9,465,127
Class B Preferred shares	62,390,477	4,696,056	67,086,533
Class E Preferred shares	62,390,477	4,696,056	67,086,533
Class F Preferred shares	62,390,477	4,696,056	67,086,533
Class G Preferred shares	62,390,477	4,696,056	67,086,533
Class H Preferred shares	62,390,477	4,696,056	67,086,533

Class I Preferred shares	62,390,490	4,696,068	67,086,558
Total	429,102,621	32,298,048	412,001,977

Second resolution

The Shareholders unanimously RESOLVE, so as to reflect the above resolution, to amend Article 6.1 of the Articles which shall forthwith read as follows:

“ **6.1. Subscribed share capital.** The Company’s share capital is fixed at four hundred and twelve million and one thousand nine hundred seventy-seven United States Dollars (USD 412,001,977.-) represented by seventeen thousand six hundred twenty-seven (17,627) ordinary shares (the "Ordinary Shares") and nine million four hundred sixty-five thousand one hundred and twenty-seven (9,465,127) class A preferred shares (the "Class A Preferred Shares"), sixty-seven million eighty-six thousand five hundred and thirty-three (67,086,533) class B preferred shares (the "Class B Preferred Shares"), sixty-seven million eighty-six thousand five hundred and thirty-three (67,086,533) class E preferred shares (the "Class E Preferred Shares"), sixty-seven million eighty-six thousand five hundred and thirty-three (67,086,533) class F preferred shares (the "Class F Preferred Shares"), sixty-seven million eighty-six thousand five hundred and thirty-three (67,086,533) class G preferred shares (the "Class G Preferred Shares"), sixty-seven million eighty-six thousand five hundred and thirty-three (67,086,533) class H preferred shares (the "Class H Preferred Shares") and sixty-seven million eighty-six thousand five hundred and fifty-eight (67,086,558) class I preferred shares (the "Class I Preferred Shares" and, together with the Class A Preferred Shares, the Class B Preferred Shares, the Class E Preferred Shares, the Class F Preferred Shares, the Class G Preferred Shares and the Class H Preferred Shares, the "Preferred Shares") representing a total of four hundred and twelve million and one thousand nine hundred seventy-seven (412,001,977) shares of a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each, all fully subscribed and entirely paid up.

The Ordinary Shares and the Preferred Shares are hereafter together referred to as a "Share" or the "Shares".

At the moment and as long as all the shares are held by only one shareholder, the Company is a onemember company (société unipersonnelle) in the meaning of Article 179 (2) of the Law; In this contingency Articles 200-1 and 200-2, among others, will apply, this entailing that each decision of the sole shareholder and each contract concluded between him and the Company represented by him shall have to be established in writing.”

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company as a result of this document are estimated at approximately one thousand five thousand euro (€ 1,500.-).

Declaration

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing persons the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of any differences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), on the date named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, known to the notary by their name, civil status and residence, the above appearing persons signed together with Us, the notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L’an deux mille onze, le quatorzième jour du mois de décembre.

Devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1) Apax WW Nominees Ltd., une limited liability company, constituée sous les lois d’Angleterre et du Pays de Galles, ayant son siège social au 33, Jermyn Street, Londres, SW1Y 6DN, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Companies House sous le numéro 4693597,

ici représentée par Mr. Pawel Hermelinski, Avocat à la Cour, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d’une procuration donnée sous seing privé; et

2) Apax US VII, L.P., une limited partnership exemptée, constituée sous les lois des Iles Caïman, ayant son siège social à c/o Walkers House, PO Box 908 GT, George Town, Grand Cayman, Iles Caïman,

ici représentée par Mr. Pawel Hermelinski, Avocat à la Cour, résidant à Luxembourg, en vertu d’une procuration donnée sous seing privé.

I. Ces procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises à l’enregistrement.

II. Les parties comparantes déclarent qu’elles sont les associés (les “Associés”) représentant 100% des parts sociales ayant le droit de vote (le droit de vote attaché aux soixante-sept millions quatre-vingt-six mille cinq cent trente-trois (67.086.533) parts sociales privilégiées de classe D, ayant une valeur nominale de un dollar américain (USD 1.-) chacune (les «Parts Sociales Privilégiées de Classe D») et quarante-neuf millions trois cent quatre-vingt-dix-huit mille six cent

quatre-vingt-douze (49.398.692) parts sociales privilégiées de classe A, ayant une valeur nominale de un dollar américain (USD 1.-) chacune (les «Parts Sociales Privilégiées de Classe A») détenues par la Société étant actuellement suspendu) de Ben Holding S.à r.l., une société à responsabilité limitée organisée selon les lois du Luxembourg, ayant un capital social de cinq cent vingt-huit millions quatre cent quatre-vingt-sept mille deux cent deux dollars américains (USD 528.487.202,-) et son siège social au 41, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 125.417, constituée suivant acte de Maître Jacques Delvaux, notaire résident à Luxembourg, du 19 février 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 959 daté du 24 mai 2007, page 46023 (la «Société»).

III. Les statuts de la Société (les «Statuts») ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte du notaire instrumentant du 18 juillet 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 2205 daté du 19 septembre 2011, page 105836.

IV. Les parties comparantes, dûment représentées comme dit ci-dessus, ont reconnu être parfaitement informées des résolutions à prendre sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Réduction du capital social de la Société d'un montant de cent seize millions quatre cent quatre-vingt-cinq mille deux cent vingt-cinq dollars américains (USD 116.485.225,-) afin de le porter de son montant actuel de cinq cent vingt-huit millions quatre cent quatre-vingt-sept mille deux cent deux dollars américains (USD 528.487.202,-) à quatre cent douze millions et mille neuf cent soixante-dix-sept dollars américains (USD 412.001.977,-) par annulation de (i) quarante-neuf millions trois cent quatre-vingt-dix-huit mille six cent quatre-vingt-douze (49.398.692) parts sociales privilégiées de classe A, ayant une valeur nominale de un dollar américain (USD 1.-) chacune (les «Parts Sociales Privilégiées de Classe A») et (ii) soixante-sept millions quatre-vingt-six mille cinq cent trente-trois (67.086.533) parts sociales privilégiées de classe D, ayant une valeur nominale de un dollar américain (USD 1.-) chacune (les «Parts Sociales Privilégiées de Classe D»);

2. Modification de l'article 6.1 des statuts de la Société; et

3. Divers.

V. Les parties comparantes ont requis le notaire instrumentant de documenter les résolutions suivantes:

Première résolution

Les Associés DECIDENT à l'unanimité de réduire le capital social de la Société d'un montant de cent seize millions quatre cent quatre-vingt-cinq mille deux cent vingt-cinq dollars américains (USD 116.485.225,-) afin de le porter de son montant actuel de cinq cent vingt-huit millions quatre cent quatre-vingt-sept mille deux cent deux dollars américains (USD 528.487.202,-) à quatre cent douze millions et mille neuf cent soixante-dix-sept dollars américains (USD 412.001.977,-) par annulation de (i) quarante-neuf millions trois cent quatre-vingt-dix-huit mille six cent quatre-vingt-douze (49.398.692) Parts Sociales Privilégiées de Classe A et (ii) soixante-sept millions quatre-vingt-six mille cinq cent trente-trois (67.086.533) Parts Sociales Privilégiées de Classe D.

Les Associés RECONNAISSENT que suite à la réduction du capital social de la Société, les parts sociales de la Société seront détenues comme suit:

	Apax WW Nominees Ltd.	Apax US VII, L.P	Total
Parts Sociales Ordinaires	16.393	1.234	17.627
Parts Sociales Privilégiées de Classe A	8.802.568	662.559	9.465.127
Parts Sociales Privilégiées de Classe B	62.390.477	4.696.056	67.086.533
Parts Sociales Privilégiées de Classe E	62.390.477	4.696.056	67.086.533
Parts Sociales Privilégiées de Classe F	62.390.477	4.696.056	67.086.533
Parts Sociales Privilégiées de Classe G	62.390.477	4.696.056	67.086.533
Parts Sociales Privilégiées de Classe H	62.390.477	4.696.056	67.086.533
Parts Sociales Privilégiées de Classe I	62.390.490	4.696.068	67.086.558
Total	429.102.621	32.298.048	412.001.977

Deuxième résolution

Les Associés DECIDENT à l'unanimité, afin de refléter la résolution prise ci-dessus, de modifier l'article 6.1 des Statuts et qui aura désormais la teneur suivante:

« **6.1. Capital social souscrit.** Le capital social de la Société est fixé à quatre cent douze millions et mille neuf cent soixante-dix-sept dollars américains (USD 412.001.977,-) représenté par dix-sept mille six cent vingt-sept (17.627) parts sociales ordinaires (les "Parts Sociales Ordinaires") et neuf millions quatre cent soixante-cinq mille cent vingt-sept (9.465.127) parts sociales privilégiées de classe A (les "Parts Sociales Privilégiées de Classe A"), soixante-sept millions quatre-vingt-six mille cinq cent trente-trois (67.086.533) parts sociales privilégiées de classe B (les "Parts Sociales Privilégiées de Classe B, soixante-sept millions quatre-vingt-six mille cinq cent trente-trois (67.086.533) parts sociales

privilégiées de classe E (les "Parts Sociales Privilégiées de Classe E"), soixante-sept millions quatre-vingt-six mille cinq cent trente-trois (67.086.533) parts sociales privilégiées de classe F (les "Parts Sociales Privilégiées de Classe F"), soixante-sept millions quatre-vingt-six mille cinq cent trente-trois (67.086.533) parts sociales privilégiées de classe G (les "Parts Sociales Privilégiées de Classe G"), soixante-sept millions quatre-vingt-six mille cinq cent trente-trois (67.086.533) parts sociales privilégiées de classe H (les "Parts Sociales Privilégiées de Classe H") et soixante-sept millions quatre-vingt-six mille cinq cent cinquante-huit (67.086.558) parts sociales privilégiées de classe I (les "Parts Sociales Privilégiées de Classe I") et, ensemble avec les Parts Sociales Privilégiées de Classe A, les Parts Sociales Privilégiées de Classe B, les Parts Sociales Privilégiées de Classe E, les Parts Sociales Privilégiées de Classe F, les Parts Sociales Privilégiées de Classe G et les Parts Sociales Privilégiées de Classe H, les "Parts Sociales Privilégiées"), représentant un total de quatre cent douze millions et mille neuf cent soixante-dix-sept (412.001.977) parts sociales ayant une valeur nominale de un dollar américain (USD 1,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

Les Parts Sociales Ordinaires et les Parts Sociales Privilégiées sont désignées ci-après une «Part Sociale» ou les «Parts Sociales».

A partir du moment et aussi longtemps que toutes les parts sociales sont détenues par un seul associé, la Société est une société unipersonnelle au sens de l'Article 179 (2) de la Loi; Dans ce contexte, les Articles 200-1 et 200-2, entre autres, s'appliqueront, chaque décision de l'Associé Unique et chaque contrat conclu entre lui et la Société représentée par lui devant être établis par écrit.»

Evaluation des frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature incombant à la Société en raison du présent acte sont évalués à environ mille cinq cents euros (€ 1.500,-).

Déclaration

Le notaire instrumentaire qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, passé à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), à la date mentionnée au début du présent document.

Lecture du présent acte fait et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par leur nom, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: Hermelinski, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 23 décembre 2011. Relation: EAC/2011/17831. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012008786/215.

(120009721) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2012.

Joint Investment Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 63.562.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'an deux mille onze, le vingt-neuf décembre.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme JOINT INVESTMENT HOLDING S.A., ayant son siège social à L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon, R.C.S. Luxembourg section B numéro 63.562, constituée suivant acte reçu par Maître Edmond SCHROEDER, alors notaire de résidence à Mersch en date du 10 mars 1998, acte publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 415 du 9 juin 1998 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois le 20 octobre 2010, suivant acte reçu par Maître Kean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, acte publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 163 du 27 janvier 2011.

La société a été mise en liquidation suivant acte du notaire soussigné en date du 27 décembre 2011, comprenant nomination de la Fiduciaire Mevea Luxembourg S.à r.l., ayant son siège social au 45-47, route d'Arlon L-1140 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg Section B numéro 156.455, en tant que liquidateur.

Suivant acte du notaire soussigné en date du 28 décembre 2011, Benoy Kartheiser Management S.à r.l., ayant siège social au 45-47, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg, a été nommée Commissaire à la liquidation.

L'assemblée est présidée par Monsieur Giovanni VITTORE, Administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle au 45-47, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Rachel UHL, Juriste, avec adresse professionnelle au 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Céline BRUNETTO, Employée privée, avec adresse professionnelle au 45-47, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que l'actionnaire unique, FINNAT FIDUCIARIA S.P.A., ayant son siège à 00186-Roma (Italie), Piazza del Gesù n. 49, propriétaire des 12.500 (douze mille cinq cents) actions représentant l'intégralité du capital social est dûment représenté à la présente assemblée générale extraordinaire par Monsieur Giovanni VITTORE, prénommé, en vertu d'une procuration lui délivrée sous seing-privé en date du 15.12.2011, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Commissaire à la liquidation et approbation des comptes de la liquidation;
2. Décharge à accorder au Liquidateur et au Commissaire à la liquidation;
3. Clôture de la liquidation;
4. Détermination de l'endroit où les livres sociaux et autres documents seront conservés pour une période de 5 années.

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée, après avoir pris connaissance du rapport du Commissaire à la liquidation, approuve ledit rapport ainsi que les comptes de liquidation.

Le rapport du Commissaire à la liquidation, après avoir été signé ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant restera annexé au présent procès-verbal pour être formalisé avec lui.

Deuxième résolution

L'Assemblée donne décharge pleine et entière au liquidateur et au Commissaire à la liquidation, en ce qui concerne l'exécution de leur mandat.

Troisième résolution

L'Assemblée prononce la clôture de la liquidation de la société et constate que la société «JOINT INVESTMENT HOLDING S.A.» a définitivement cessé d'exister.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide en outre que les livres et documents sociaux resteront déposés et conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la société.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, Notaire la présente minute.

Signé: R. UHL, G. VITTORE, C. BRUNETTO, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils le 30 décembre 2011. Relation: LAC/2011/59141. Reçu soixante quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): I. THILL.

Référence de publication: 2012009004/66.

(120010077) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2012.

Fidelity International Real Estate Fund Eurozone Company 2, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2A, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 129.344.

Il se dégage de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société Fidelity International Real Estate Fund Company 1, établie et ayant son siège social à L-1021 Luxembourg, 2a, rue Albert Borschette, inscrite au RCS Luxembourg sous le

numéro B129.345, tenue en date du 10 octobre 2011 par devant Me Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, numéro 2322/2011 de son répertoire, que la société a changé sa dénomination en "Fidelity International Real Estate Fund Eurozone Company 1".

Fidelity International Real Estate Fund Company 1 est l'associé unique de la société Fidelity International Real Estate Fund Company 2, établie et ayant son siège social à L-1021 Luxembourg, 2a, rue Albert Borschette, inscrite au RCS Luxembourg sous le numéro B 129.344, qui par acte tenu en date du 10 octobre 2011 par devant Me Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, numéro 2323/2011 de son répertoire, a changé sa dénomination en "Fidelity International Real Estate Fund Eurozone Company 2".

Par conséquent l'associé unique de la société Fidelity International Real Estate Fund Eurozone Company 2 est la société Fidelity International Real Estate Fund Eurozone Company 1.

Luxembourg, le 20 janvier 2012.

Pour extrait conforme

Martine SCHAEFFER

Notaire

Référence de publication: 2012010960/23.

(120013198) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2012.

NDC Nouveau Design Construction, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-3313 Bergem, 95, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 166.333.

OUVERTURE DE SUCCURSALE

En vertu des résolutions prises par l'assemblée générale de l'actionnaire unique de la société de droit français, NDC Nouveau Design Construction Société à responsabilité limitée, ayant son siège social à F-54490 Joudreville 14 Rue Emile Zola, dûment immatriculée auprès du Registre des sociétés de Brie (France) sous le numéro 523 990 042 (ci-après la "Société") s'étant tenu le 16 janvier 2012, il a été décidé:

- d'approuver la formation d'une nouvelle succursale de la Société sous la dénomination "NDC Nouveau Design Construction", succursale de la société étrangère NDC Nouveau Design Construction Société à responsabilité limitée, à Bergem (Grand-Duché de Luxembourg) (ci-après la "Succursale") pour une durée illimitée et d'établir la succursale à partir du 16 janvier 2012;

- de fixer le siège social de la Succursale au 95 Grand Rue L-3313 Bergem;

- de nommer Monsieur Jorge MARQUES GONCALVES né le 7 février 1961 à LOURINHA (Portugal) et demeurant au 14 Rue Emile Zola à F-54490 Joudreville (France), comme représentant permanent unique de la Succursale à partir de la date d'établissement de la Succursale et pour une durée inimitée, disposant de tous les pouvoirs pour accomplir sa mission en tant que représentant permanent unique de la Succursale et ayant le pouvoir d'engager la succursale par sa seule signature;

- que les activités de la Succursale seront la construction, la rénovation de gros œuvre et de second œuvre;

- La personne suivante a, en tant que gérant de la Société, le pouvoir d'engager la Société individuellement à l'égard des tiers et de représenter la Société en justice:

Monsieur Jorge MARQUES GONCALVES né le 7 février 1961 à LOURINHA (Portugal) et demeurant au 14 Rue Emile Zola à F-54490 Joudreville (France),

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bergem, le 16 Janvier 2012.

Jorge MARQUES GONCALVES.

Référence de publication: 2012011188/29.

(120012227) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2012.

Coditel Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 15.000,00.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 162.176.

In the year two thousand and eleven, on the fourteenth of December.

Before us, Maître Francis KESSELER, notary, residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

1. DEFICOM TELECOM S.à r.l., a private limited liability company, having its registered office in L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 160937 (hereinafter "Deficom Telecom"); and

2. CODILINK S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 5, avenue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 160883 (hereinafter “Codilink”).

(hereinafter collectively referred to as the “Shareholders”)

Hereby represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch/Alzette, 5, rue Zénon Bernard, by virtue of two proxies given under private seal.

Such proxies after having been signed “ne varietur” by the proxy holder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

Such appearing persons, represented as stated here above, have requested the undersigned to record the following:

(i) the appearing parties are the Shareholders of CODITEL MANAGEMENT S.à r.l., a private limited liability company, having its registered office at 37, rue d’Anvers, L-1130 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 162176, incorporated by virtue of a deed received by the undersigned notary, on 28 June 2011, published in the Mémorial C, number 2280 dated 26 September 2011.

(ii) that the Shareholders representing the full amount of the issued share capital of EUR 15,000.- (fifteen thousand euro) are duly represented and expressly state having been duly informed beforehand, so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda;

(iii) the agenda of the meeting is the following:

Agenda

1. Amendment of article 13 of the articles of incorporation of the Company.

The Shareholders having approved the foregoing, the following resolution has been taken:

Sole resolution

The Shareholders resolve to amend the article 13 of the articles of association of the Company so that it can be read as follows:

“ **Art. 13.** In case of plurality of managers, the decisions of the managers are taken by meeting of the Board of Managers.

The Board of Managers shall appoint from among its members a chairman which in case of tie vote, shall not have a casting vote. The chairman shall preside at all meetings of the Board of Managers. In case of absence of the chairman, the Board of Managers shall be chaired by a manager present and appointed for that purpose. It may also appoint a secretary, who needs not to be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board of Managers or for such other matter as may be specified by the Board of Managers.

The Board of Managers shall meet at the registered office of the Company when convened by one manager.

Notice of any meeting of the Board of Managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the time set for such meeting except in the event of emergency, the nature of which is to be set forth in the minute of the meeting.

Any convening notice shall specify the time and place of the meeting and the nature of the business to be transacted.

Convening notices can be given to each manager by word of mouth, in writing or by fax, cable, telegram, telex, electronic means or by any other suitable communication means.

The notice may be waived by the consent, in writing or by fax, cable, telegram, telex, electronic means or by any other suitable communication means, of each manager.

The meeting will be duly held without prior notice if all the managers are present or duly represented.

No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by a resolution of the Board of Managers.

Any manager may act at any meeting of managers by appointing in writing or by fax, cable, telegram, telex or electronic means another manager as his proxy, provided that at least a majority of the members of the board of managers is present or duly represented.

A manager may represent more than one manager.

The managers may participate in a Board of Managers meeting by phone, videoconference, or any other suitable telecommunication means allowing all persons participating in the meeting to hear each other at the same time, provided that at least a majority of the members of the Board of Managers is present or duly represented.

Such participation in a meeting is deemed equivalent to participation in person at a meeting of the managers.

The Board of Managers can validly deliberate and act only if the majority of its members is present or represented, including at least one Class A Manager and one Class B Manager. Such quorum requirements shall also be applicable at any adjourned meeting of the Board of Manager as the case may be.

Decisions of the Board of Managers are adopted by the majority of the managers participating to the meeting or duly represented thereto.

For the following matters, the decisions taken in respect of the Company or by the Company as manager or director of any Affiliate, may only be adopted provided that at least one Class B Manager has resolved in favour of the resolution:

- (i) appointment of the chief executive officer and of the chief financial officer of the operational Group companies as the case may be;
- (ii) entering into or modifying any transactions with any Related Parties (including, for the avoidance of doubt, service level agreements);
- (iii) any decisions requiring lenders' approval under the bank financing documents, including, for the avoidance of doubt, any decisions impacting the capital structure;
- (iv) purchase or sale of any asset, whatever its form, investment in any Entity or any capital expenditure exceeding an amount of ten million (10,000,000) euro;
- (v) initiation of any litigation, arbitration or other legal proceedings in any official or quasi-official forum, or initiation of any negotiation, compromise or settlement, with respect of any claim or litigation involving an amount in excess of two million (2,000,000) euro;
- (vi) any decision resulting in a material or significant change to the business or business strategy;
- (vii) any material change in the Articles or other corporate documents or any other corporate transactions that may change the rights, privileges or preferences of a shareholder holding less than 50 (fifty) per cent of the share capital of the Company;
- (viii) any transfer of shares or securities issued by any of the Subsidiaries;
- (ix) the incurrence of indebtedness or amendment of the terms of existing indebtedness except for de minimis indebtedness incurred in compliance with the bank financing documents;
- (x) the creation, authorization or issuance of any shares or other securities, warrants or options to subscribe shares to the benefit of any third party investor which is not already a shareholder or, as the case may be, a shareholder of the relevant Subsidiary;
- (xi) any reduction of the share capital or share repurchase;
- (xii) any listing or delisting of the shares of any Subsidiary, or any private or public offering of the shares or share equivalents of any Subsidiary; and
- (xiii) entering into any agreement, commitment or arrangement to effect any of the foregoing.

The deliberations of the Board of Managers shall be recorded in the minutes, which have to be signed by the chairman or one Class A Manager and one Class B Manager. Any transcript of or excerpt from these minutes shall be signed by the chairman or one Class A Manager and one Class B Manager.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at a managers' meeting.

In such cases, written resolutions can either be documented in a single document or in several separate documents having the same content.

Written resolutions may be transmitted by ordinary mail, fax, cable, telegram, telex, electronic means, or any other suitable telecommunication means.”.

Expenses

The expenses, costs, fees and outgoings of any kind whatsoever borne by the Company, as a result of the presently stated, are evaluated at approximately one thousand four hundred euro (€ 1,400.-).

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing persons the present deed is worded in French, followed by an English version; at the request of the same appearing persons, in case of discrepancies between the French and the English texts, the English version will prevail.

WHEREOF, the present notarized deed was drawn up in Esch sur Alzette on the day stated at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, the said appearing persons signed with Us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le quatorze décembre.

Par-devant nous Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch sur Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1. La société DEFICOM TELECOM S.à r.l., société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 37, rue d'Anvers, L-1130 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B 160937 («Deficom Telecom»);

2. La société CODILINK S.à r.l., société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 5, avenue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 160883 («Codilink»).

(ci-après collectivement les «Associés»)

Dûment représentées par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, avec adresse professionnelle à Esch/Alzette, 5, rue Zénon Bernard, en vertu de procurations données sous seing privé.

Lesquelles procurations, après avoir été paraphées «ne varietur» par le mandataire des comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées aux présentes pour être soumises avec elles aux formalités de l'enregistrement.

Les parties comparantes, pré-qualifiées, demandent au notaire d'acter ce qui suit:

(i) les parties comparantes sont les Associés de CODITEL MANAGEMENT S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 37, rue d'Anvers, L-1130 Luxembourg, enregistrée au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B162176, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 28 juin 2011, publié au Mémorial C, numéro 2280 en date du 26 septembre 2011 (la «Société»);

(ii) les Associés, représentant l'intégralité du capital de la Société de EUR 15.000,- (quinze mille euros) sont représentés et déclarent expressément avoir été dûment informés et peuvent ainsi valablement délibérer et décider sur tous les points mentionnés à l'ordre du jour;

(iii) l'ordre du jour est le suivant:

Ordre du jour

1. Modification de l'article 13 des statuts de la Société.

Ensuite, les Associés, se considérant dûment convoqués, ont délibéré et pris par vote unanime la résolution suivante.

Résolution unique

Les Associés décident de modifier l'article 13 des statuts de la Société et de lui donner la teneur suivante:

" **Art. 13.** En cas de pluralité de gérants, les décisions des gérants sont prises en réunion du Conseil de Gérance.

Le Conseil de Gérance désignera parmi ses membres un président qui, en cas d'égalité de voix, n'aura pas un vote prépondérant. Le président présidera toutes les réunions du Conseil de Gérance. En cas d'absence du président, le Conseil de Gérance sera présidé par un gérant présent et nommé à cette intention. Il peut également choisir un secrétaire, lequel n'est pas nécessairement gérant, qui sera responsable de la conservation des procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance ou de l'exécution de toute autre tâche spécifiée par le Conseil de Gérance.

Le Conseil de Gérance se réunira au siège social de la Société suite à la convocation faite par un gérant.

Pour chaque Conseil de Gérance, des convocations devront être établies et envoyées à chaque gérant au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la réunion sauf en cas d'urgence, la nature de cette urgence devant être déterminée dans le procès-verbal de la réunion du Conseil de Gérance.

Toutes les convocations devront spécifier l'heure et le lieu de la réunion et la nature des activités à entreprendre.

Les convocations peuvent être faites aux gérants oralement, par écrit ou par télécopie, câble, télégramme, télex, voies électroniques ou par tout autre moyen de communication approprié.

Chaque gérant peut renoncer à cette convocation par écrit ou par télécopie, câble, télégramme, télex, voies électroniques ou par tout autre moyen de communication approprié.

Les réunions se tiendront valablement sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou dûment représentés.

Une convocation séparée n'est pas requise pour les réunions du Conseil de Gérance tenues à l'heure et aux lieux précisés précédemment lors d'une résolution du Conseil de Gérance.

Chaque gérant peut prendre part aux réunions du Conseil de Gérance en désignant par écrit ou par télécopie, câble, télégramme, télex ou voies électroniques, un autre gérant pour le représenter, pourvu qu'au moins une majorité des membres du Conseil de Gérance soit présente ou représentée.

Un gérant peut représenter plusieurs autres gérants.

Tout gérant de la Société peut assister à une réunion du Conseil de Gérance par téléphone, vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication approprié permettant à l'ensemble des personnes présentes lors de cette réunion de communiquer à un même moment, pourvu qu'au moins une majorité des membres du Conseil de Gérance soit présente ou représentée.

Une telle participation à une réunion du Conseil de Gérance est réputée équivalente à une présence physique à la réunion.

Le Conseil de Gérance peut valablement délibérer et agir, uniquement si une majorité de ses membres, dont au moins un gérant de catégorie A et un gérant de catégorie B, est présente ou représentée. Ce quorum sera également applicable à toute réunion du Conseil de Gérance ajournée.

Les décisions du Conseil de Gérance sont adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou valablement représentés.

Pour les matières suivantes, les décisions prises quant à la Société ou par la Société en tant que gérant ou administrateur de toute Affiliée, peuvent être adoptées pourvu qu'au moins un gérant de catégorie B ait voté en faveur de la résolution:

- (i) nomination du directeur général et du directeur financier des sociétés du groupe opérationnel, le cas échéant;
- (ii) conclusion ou modification de toute transaction avec toute Partie Liée (incluant, pour éviter tout doute, des contrats de prestation de services);
- (iii) toute décision nécessitant l'accord du prêteur pour les contrats de financement bancaire, incluant, pour éviter tout doute, toute décision ayant un impact quant à la structure du capital social;
- (iv) acquisition ou cession de tout actif, sous quelque forme que ce soit, investissement dans toute Entité ou toute dépense d'investissement d'un montant supérieur à dix millions d'euros (EUR 10.000.000);
- (v) toute décision d'intenter une action en justice, une procédure d'arbitrage ou autres procédures légales dans tout forum officiel ou quasi-officiel, ou l'initiation de toute négociation, compromis ou arrangement, en relation à toute créance ou tout contentieux impliquant un montant supérieur à deux millions d'euros (EUR 2.000.000);
- (vi) toute décision impliquant une modification matérielle ou significative pour les affaires ou la stratégie des affaires;
- (vii) toute modification matérielle dans les Statuts ou autres documents sociaux ou toute autre transaction sociétaire qui puisse modifier les droits, les privilèges ou préférences d'un associé détenant moins de 50 (cinquante) pour cent du capital social de la Société;
- (viii) tout transfert de parts sociales ou titres émis par toute Filiale;
- (ix) toute acceptation d'endettement ou modification de tout endettement existant, à l'exception de l'endettement de minimis accepté conformément aux documents de financement bancaire;
- (x) la création, l'autorisation ou l'émission de parts sociales ou autres titres, garanties ou options de souscription de parts sociales, au profit de tout investisseur partie tierce qui n'est pas encore associé, ou le cas échéant, un associé de la Filiale concernée;
- (xi) toute réduction du capital social ou rachat de parts sociales;
- (xii) toute inscription ou retrait de la cote des parts sociales de toute Filiale, ou toute offre privée ou publique des parts sociales ou des parts sociales équivalentes de toute Filiale; et
- (xiii) conclusion de tout contrat, engagement ou arrangement en vue de réaliser les points précédents.

Les délibérations du Conseil de Gérance sont transcrites dans un procès-verbal, qui est signé par le président ou par un gérant de catégorie A et un gérant de catégorie B. Tout extrait ou copie de ce procès-verbal devra être signé par le président ou par un gérant de catégorie A et un gérant de catégorie B.

Les résolutions écrites approuvées et signées par tous les gérants auront le même effet que les résolutions prises en Conseil de Gérance.

Dans un tel cas, les résolutions écrites peuvent être documentées soit dans un seul document soit dans plusieurs documents séparés ayant le même contenu.

Les résolutions écrites peuvent être transmises par lettre ordinaire, télécopie, câble, télégramme, voies électroniques ou tout autre moyen de communication approprié."

Frais

Le montant des frais, rémunération et charges incombant à la Société en raison de la présente augmentation de capital est estimé approximativement à la somme de mille quatre cents euros (€ 1.400,-).

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate, par le présent acte, qu'à la requête des personnes comparantes, les présents Statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française. A la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, à la date figurant en tête des présentes.

Après lecture aux personnes comparantes, lesdites personnes comparantes ont signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 23 décembre 2011. Relation: EAC/2011/17829. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012008830/230.

(120009722) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2012.

**LSF7 Silverstone S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. LSF7 Lux Investments IV S.à r.l.).**

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 151.008.

In the year two thousand and eleven, on the twenty-second of December.

Before Us Maître Francis Kessler, notary, residing in Esch/Alzette

THERE APPEARED:

Lone Star Capital Investments S.à r.l., a private limited liability company established at 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 91.796, represented by Mr Philippe Jusseau,

here represented by Josiane MEISSENER, employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Luxembourg on 21 December 2011,

(the Sole Shareholder),

which proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party has requested the undersigned notary to act that it represents the entire share capital of LSF7 Lux Investments IV S.à r.l. (the Company), established under the laws of Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 151.008, incorporated pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer dated 26 January 2010, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations C-N° 477 of 5 March 2010, that has not been amended since.

The Sole Shareholder acknowledges that the present extraordinary general meeting is regularly constituted and that it may validly deliberate on the following agenda:

Agenda:

1. Decision to change the name of the Company to "LSF7 Silverstone S.à r.l."; and
2. Amendment of article 4 of the articles of association of the Company to reflect such change of name.

This having been declared, the Sole Shareholder, represented as stated above, has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to change the name of the Company from LSF7 Lux Investments IV S.à r.l. to LSF7 Silverstone S.à r.l..

Second resolution

Further to the first resolution above, the Sole Shareholder resolves to amend the article 4 of the articles of association of the Company to reflect such name change so that article 4 shall henceforth be read as follows in its English version:

“ **Art. 4.** The Company will have the name of "LSF7 Silverstone S.à r.l.".”

Nothing else being on the agenda, the meeting is closed.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated above.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing party the present deed is worded in English, followed by a French translation. At the request of the appearing party and in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated to the proxyholder of the appearing party, said person appearing signed with Us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mil onze, le 22 décembre.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire résidant à Esch/Alzette.

A COMPARU:

Lone Star Capital Investments S.à r.l., une société à responsabilité limitée établie au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, enregistrée au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 91.796, représentée par Philippe Jusseau,

ici représentée par Josiane MEISSENER, employée, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le 11 mai 2011,

(l'Associé Unique),

ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et le notaire instrumentaire, demeurera attachée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

L'Associé Unique a requis le notaire instrumentaire de prendre acte de ce qu'il représente la totalité du capital social de la société à responsabilité limitée dénommée LSF7 Lux Investments IV S.à r.l. (la Société), société de droit luxembourgeois, immatriculée auprès du registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 151.008, constituée selon acte de Maître Martine Schaeffer du 26 janvier 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations C-N° 477 du 5 mars 2010, non modifié depuis cette date.

L'Associé Unique déclare que la présente assemblée générale extraordinaire est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Décision de procéder au changement de nom de la Société en «LSF7 Silverstone S.à r.l.»; et
2. Décision de modifier l'article 4 des statuts de la Société pour y refléter le changement de nom de la Société.

Ceci ayant été déclaré, l'Associé Unique représenté comme indiqué ci-avant, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide de modifier le nom de la Société de LSF7 Lux Investments IV S.à r.l. en LSF7 Silverstone S.à r.l..

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide de modifier l'article 4 des statuts de la Société en vue de refléter la première résolution ci-dessus, de sorte que cet article aura désormais la teneur suivante dans la version française des statuts:

« **Art. 4.** La société est dénommée "LSF7 Silverstone S.à r.l." »

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée est clôturée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que la partie comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française. A la requête de la partie comparante, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: Meissener, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 28 décembre 2011. Relation: EAC/2011/18073. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2012009033/87.

(120010102) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2012.

MGT Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: CAD 8.107.000,00.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 64, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 124.608.

Extrait des résolutions de l'associé unique du 9 janvier 2012

L'associé unique de MGT Holdings S.à r.l. (la "Société") a décidé comme suit:

- d'accepter la démission des gérants suivants avec effet immédiat:

* Martijn Bosch, gérant de catégorie A;

* Pierre Metzler, gérant de catégorie B.

- de nommer les gérants suivants avec effet immédiat, et ce pour une durée illimitée:

* *Gérants de catégorie A:*

- Gordon Hunt, né le 6 février 1960 à Newton Abbot (Grand Bretagne) demeurant professionnellement au Kabelweg 37, 1014 BA Amsterdam (Pays-Bas);

- Stefan Koch, né le 15 octobre 1978 à Berlin (Allemagne) demeurant professionnellement au 64, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.

Luxembourg, le 13 janvier 2012.

Stefan Koch.

Référence de publication: 2012010681/20.

(120011743) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2012.

OT Luxco 0 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.

R.C.S. Luxembourg B 162.912.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 janvier 2012.

Référence de publication: 2012009112/10.

(120010017) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2012.

Laila S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 144.744.

Extrait des résolutions de l'associé unique du 16 janvier 2012

En date du 16 janvier 2012 l'associé unique de la Société a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Haji Ghani Bin Haji Abd Hamid, en tant que gérant de classe A de la Société et ce avec effet au 1^{er} janvier 2012.

- de nommer Hasnah Ibrahim, née le 3 juillet 1969 à Brunei Darussalam, demeurante professionnellement au Commonwealth Drive, Ministry of Finance Building, Level 12, BRU-BB3910 Jalan Kebangsaan, Brunei Darussalam en tant que gérant de classe A de la Société, et ce avec effet au 1^{er} janvier 2012, et pour une durée indéterminée.

Le conseil de gérance de la Société se compose désormais comme suit:

Gérants de la classe A:

- Hjh Hartini Binti Hj Abdullah
- Hj Suharafadzil Bin Mohamad Yusop
- Hasnah Ibrahim

Gérants de la classe B:

- Joost Tulkens
- Johanna Dirkje Martina van Oort
- Johan Dejans

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2012.

Kasia Ciesielska

Mandataire

Référence de publication: 2012011437/28.

(120012765) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2012.

SIX Pay S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.

Siège social: L-5365 Munsbach, 10, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 144.087.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 janvier 2012.

Référence de publication: 2012009209/10.

(120010121) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2012.

Sofagi S.C.A., SPF, Société en Commandite par Actions - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri M. Schnadt.
R.C.S. Luxembourg B 143.114.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2012009218/9.
(120010134) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2012.

Trimandre S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 13.000,00.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 133.716.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 17 janvier 2012.
Référence de publication: 2012009238/11.
(120010156) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2012.

Advanced Laser Applications (ALA) Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R.C.S. Luxembourg B 72.518.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale statutaire tenue le 30 décembre 2011

Les mandats des administrateurs A.T.T.C. Management s.à r.l., ayant son siège social 16 rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, représentée par Monsieur Edward Patteet, représentant permanent, résidant professionnellement au 16 rue de Nassau, L-2213 Luxembourg ; A.T.T.C. Directors s.à r.l. ayant son siège social 16 rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, représentée par Monsieur Jean Pierre Van Keymeulen, représentant permanent résidant professionnellement au 16 rue de Nassau, L-2213 Luxembourg et A.T.T.C. Services s.à r.l. ayant son siège social 16 rue de Nassau, L-2213 Luxembourg représentée par Monsieur Edward Patteet, représentant permanent résidant professionnellement au 16 rue de Nassau, L-2213 Luxembourg ainsi que celui du commissaire aux comptes A.T.T.C. Control s.a., étant venus à échéance, les administrateurs et le commissaire sortants ont été réélus dans leurs mandats respectifs jusqu'à l'assemblée générale statutaire qui se tiendra en 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A.T.T.C. Management s.à r.l. / A.T.T.C. Directors s.à r.l.

Administrateur / Administrateur

A.T.T.C S.A. / A.T.T.C S.A.

Gérant / Gérant

E. Patteet / J.P. Van Keymeulen

Administrateur-délégué / Administrateur-délégué

Référence de publication: 2012010766/24.

(120012416) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2012.

Rabiou Property S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 165.974.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 13 janvier 2012

1. La démission du commissaire aux comptes GRANT THORNTON LUX AUDIT S.A., avec siège à 83, rue Pafebruch L-8308 Capellen, est acceptée.
2. Monsieur Benoît de FROIDMONT, adresse professionnelle, 18 rue Robert Stümper L-2557 Luxembourg est nommé commissaire aux comptes jusqu'à l'assemblée générale ordinaire laquelle aura lieu en 2013.
3. Le siège social de la société est transféré du 370, route de Longwy à Luxembourg au 18, rue Robert Stümper L-2557 Luxembourg, avec effet au 13 janvier 2012.

Pour extrait conforme

Adrien ROLLE

Référence de publication: 2012010460/16.

(120011513) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2012.

Real Estate Property 1 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 165.326.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 13 janvier 2012

1. La démission du commissaire aux comptes GRANT THORNTON LUX AUDIT S.A., avec siège à 83, rue Pafebruch L-8308 Capellen, est acceptée.

2. Monsieur Benoît de FROIDMONT, adresse professionnelle, 18 rue Robert Stümper L-2557 Luxembourg est nommé commissaire aux comptes jusqu'à l'assemblée générale ordinaire laquelle aura lieu en 2013.

3. Le siège social de la société est transféré du 370, route de Longwy à Luxembourg au 18, rue Robert Stümper L-2557 Luxembourg, avec effet au 13 janvier 2012.

Pour extrait conforme

Adrien ROLLE

Référence de publication: 2012010462/16.

(120011512) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2012.

FedEx Luxembourg S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.002,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 152.468.

In the year two thousand and eleven, on the twelfth day of December.

Before Maître Francis Kessler, notary public residing in Esch-sur-Alzette, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appeared:

FedEx International Holdings Limited (Luxembourg) S.C.S., a Luxembourg "société en commandite simple", having its registered office at 5, rue des Capucins, L-1313 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 155.851, incorporated by a deed held under private seal on 29 September 2010, published in the "Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations" number 2433 dated 11 November 2010 (the "Sole Shareholder"),

hereby duly represented by Mrs. Sofia Afonso-Da Chao Conde, notary clerk, with professional address at 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, Grand-Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

Such power of attorney having been signed "ne varietur" by the power of attorney holder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to this deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record as follows:

I.- The appearing party is the sole shareholder of "FedEx Luxembourg S.à r.l.", a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 152.468, incorporated by a deed enacted by Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, on 7 April 2010, published in the "Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations" number 1062 dated 20 May 2010 (the "Company").

The articles of association of the Company have been lastly amended by a notarial deed enacted on 29 July 2011, published in the "Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations" number 2379 dated 5 October 2011.

II.- That the 20,001 (twenty thousand and one) shares with a nominal value of USD 1 (one United States Dollar) each, representing the whole share capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the Sole Shareholder expressly states having been duly informed beforehand.

III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda

1. Waiving of notice right;

2. Increase of the share capital of the Company by an amount of USD 1 (one United States Dollar) so as to raise the share capital from its current amount of USD 20,001 (twenty thousand and one United States Dollars) to USD 20,002

(twenty thousand and two United States Dollars) by the issuance of 1 (one) new share with a nominal value of USD 1 (one United States Dollar), subject to the payment of a global share premium amounting to USD 44,749,999 (forty-four million seven hundred forty-nine thousand nine hundred ninety-nine United States Dollars);

3. Subscription and payment by FedEx International Holdings Limited (Luxembourg) S.C.S. for the new share by way of contribution in cash;

4. New composition of the shareholding of the Company;

5. Amendment of the first paragraph of article 8 of the articles of association of the Company in order to reflect such actions; and

6. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the Sole Shareholder, the following resolutions have been taken:

First resolution:

It is resolved that the Sole Shareholder waives its right to the prior notice of the current meeting, acknowledges being sufficiently informed on the agenda, considers the meeting to be validly convened and therefore agrees to deliberate and vote upon all the items of the agenda. It is further resolved that all the relevant documentation has been put at the disposal of the Sole Shareholder within a sufficient period of time in order to allow it to examine carefully each document.

Second resolution:

It is resolved to increase the share capital of the Company by an amount of USD 1 (one United States Dollar) so as to raise the share capital from its current amount of USD 20,001 (twenty thousand and one United States Dollars) to USD 20,002 (twenty thousand and two United States Dollars) by the issuance of 1 (one) new share with a nominal value of USD 1 (one United States Dollar) (the "New Share"), subject to the payment of a global share premium amounting to USD 44,749,999 (forty-four million seven hundred forty-nine thousand nine hundred ninety-nine United States Dollars) payable on the share premium account of the Company (the "Share Premium"), the whole to be fully paid by a contribution in cash made by the Sole Shareholder amounting to USD 44,750,000 (forty-four million seven hundred fifty thousand United States Dollars) (the "Contribution").

Third resolution:

It is resolved to accept the subscription and the payment by the Sole Shareholder of the New Share and the Share Premium through the Contribution.

Intervention – Subscription – Payment

Thereupon intervenes the Sole Shareholder, hereby represented by Mrs. Sofia Afonso-Da Chao Conde, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal and declares to subscribe to the New Share. The issue of the New Share is also subject to the payment of the Share Premium. The New Share as well as the Share Premium have been fully paid up by the Sole Shareholder through the Contribution, which Contribution is at the disposal of the Company.

Evidence of the Contribution's existence

A proof of the Contribution has been given to the Company.

Fourth resolution:

As a consequence of the foregoing statements and resolutions, the shareholding of the Company is now composed of:

- FedEx International Holdings Limited (Luxembourg) S.C.S.: 20,002 (twenty thousand and two) shares.

The notary acts that the 20,002 (twenty thousand and two) shares, representing the whole share capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on the resolution to be taken below.

Fifth resolution:

As a consequence of the foregoing statements and resolutions and the Contribution having been fully carried out, it is resolved to amend the first paragraph of article 8 of the Company's articles of association so as to read as follows:

" **Art. 8.** The Company's share capital is set at USD 20,002 (twenty thousand and two United States Dollars) represented by 20,002 (twenty thousand and two) shares with a nominal value of USD 1 (one United State Dollar) each."

No other amendment is to be made to this article at this time.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with this deed, have been estimated at about seven thousand euro (€ 7,000.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Esch-sur-Alzette on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, it signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le douzième jour du mois de décembre.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire public résidant à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

FedEx International Holdings Limited (Luxembourg) S.C.S., une société en commandite simple luxembourgeoise, ayant son siège social sis au 5, rue des Capucins, L-1313 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 155.851, constituée par acte tenu sous seing privé, le 29 septembre 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2433 du 11 novembre 2010 (l'«Associé Unique»),

par la présente représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, employée, avec adresse professionnelle au 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire agissant au nom de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec celui-ci.

La partie comparante, représentée tel que décrit ci-dessus, a requis du notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I.- Que la partie comparante est l'associé unique de «FedEx Luxembourg S.à r.l.», une société à responsabilité limitée luxembourgeoise, ayant son siège social sis au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 152.468, constituée par acte notarié reçu par Maître Henri Hellinckx, notaire résidant à Luxembourg, le 7 avril 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1062 du 20 mai 2010 (la «Société»).

Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois par un acte notarié en date du 29 juillet 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2379 du 5 octobre 2011.

II.- Que les 20.001 (vingt mille une) parts sociales, d'une valeur nominale de 1 USD (un Dollar américain) chacune, représentant la totalité du capital social de la Société, sont représentées de sorte que l'assemblée peut valablement se prononcer sur tous les points de l'ordre du jour sur lesquels l'Associé Unique reconnaît expressément avoir été dûment et préalablement informé.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1. Renonciation au droit de convocation;

2. Augmentation du capital social d'un montant de 1 USD (un Dollar américain) afin de le porter de son montant actuel de 20.001 USD (vingt mille un Dollars américains) à 20.002 USD (vingt mille deux Dollars américains) par l'émission de 1 (une) nouvelle part sociale d'une valeur nominale de 1 USD (un Dollar américain), moyennant le paiement d'une prime d'émission globale d'un montant de 44.749.999 USD (quarante-quatre millions sept cent quarante-neuf mille neuf cent quatre-vingt dix-neuf Dollars américains);

3. Souscription et paiement par FedEx International Holdings Limited (Luxembourg) S.C.S. de la nouvelle part sociale par voie d'un apport en numéraire;

4. Nouvelle composition de l'actionnariat de la Société;

5. Modification subséquente du premier paragraphe de l'article 8 des statuts de la Société afin de refléter ces actions; et

6. Divers.

Suite à l'approbation de ce qui précède par l'Associé Unique, les résolutions suivantes ont été adoptées:

Première résolution:

Il est décidé que l'Associé Unique renonce à son droit de recevoir la convocation préalable afférente à la présente assemblée, reconnaît avoir été suffisamment informé de l'ordre du jour, considère avoir été valablement convoqué et en conséquence accepte de délibérer et voter sur tous les points figurant à l'ordre du jour. Il est en outre décidé que toute la documentation pertinente a été mise à la disposition de l'Associé Unique dans un délai suffisant afin de lui permettre un examen attentif de chaque document.

Second résolution:

Il est décidé d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de 1 USD (un Dollar américain) afin de le porter de son montant actuel de 20.001 USD (vingt mille un Dollars américains) à 20.002 USD (vingt mille deux Dollars américains) par l'émission de 1 (une) nouvelle part sociale d'une valeur nominale de 1 USD (un Dollar américain) (la «Nouvelle Part»), moyennant le paiement d'une prime d'émission globale d'un montant de 44.749.999 USD (quarante-quatre millions sept cent quarante-neuf mille neuf cent quatre-vingt dix-neuf Dollars américains) payable sur le compte de la prime d'émission de la Société (la «Prime d'Emission»), le tout devant être entièrement libéré par voie d'un apport en numéraire par l'Associé Unique d'un montant total de 44,750,000 USD (quarante-quatre millions sept cent cinquante mille Dollars américains) (l'«Apport»).

Troisième résolution:

Il est décidé d'accepter la souscription, et le paiement par l'Associé Unique de la Nouvelle Part et le paiement de la Prime d'Emission par voie de l'apport en numéraire, lequel apport est à la disposition de la Société.

Intervention – Souscription – Paiement

Intervient ensuite l'Associé Unique, ici représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, prénommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire la Nouvelle Part. L'émission de la Nouvelle Part est également soumise au paiement de la Prime d'Emission. La Nouvelle Part ainsi que la Prime d'Emission ont été entièrement libérées par l'Associé Unique par voie d'un apport en numéraire (tel que décrit ci-dessous).

Preuve de l'Existence de l'Apport

Preuve de l'existence de l'Apport a été donnée à la Société.

Quatrième résolution:

En conséquence de la déclaration et des résolutions qui précèdent, la participation au capital social de la Société est désormais composée comme suit:

- FedEx International Holdings Limited (Luxembourg) S.C.S.: 20.002 (vingt mille deux) parts sociales.

Le notaire établit que les 20.002 (vingt mille deux) parts sociales, représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont représentées de sorte que la présente assemblée peut valablement décider de la résolution à prendre ci-dessous.

Cinquième résolution:

En conséquence des résolutions qui précèdent, il est décidé de modifier le premier paragraphe de l'article 8 des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 8.** Le capital social de la Société est fixé à 20.002 USD (vingt mille deux Dollars américains), représenté par 20.002 (vingt mille deux) parts sociales d'une valeur nominale de 1 USD (un Dollar américain) chacune.»

Aucune autre modification n'a été faite à cet article.

Estimation des coûts

Les coûts, frais, taxes et charges, sous quelque forme que ce soit, devant être supportés par la Société ou devant être payés par elle en rapport avec le présent acte, ont été estimés à sept mille euros (€ 7.000,-).

Aucun autre point n'ayant à être traité devant l'assemblée, celle-ci a été ajournée.

A la suite de laquelle le présent acte notarié a été rédigé à Esch-sur-Alzette, au jour fixé au début de ce document.

Lecture ayant été faite de ce document à la personne présente, elle a signé avec nous, notaire, l'original du présent acte.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, déclare que sur demande de la personne présente à l'assemblée, le présent acte est établi en anglais suivi d'une traduction en français. Sur demande des mêmes personnes présentes, en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise prévaudra.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 22 décembre 2011. Relation: EAC/2011/17662. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): T. Thoma.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2012008901/189.

(120009927) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2012.

Fianchetto S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 84, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 112.321.

—
Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 7 octobre 2011

Deuxième résolution

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire étant arrivés à échéance à l'issue de la présente Assemblée, l'Assemblée Générale décide de renouveler avec effet immédiat le mandat d'administrateur de Monsieur Maurizio TONELLI, Ingénieur Financier, né à Cesona (Italie) le 12/04/1955, domicilié professionnellement à Luxembourg au 2, Avenue Charles de Gaulle L-1653 Luxembourg, Monsieur Luc HANSEN, licencié en administration des affaires, né à Luxembourg le 12/06/1969, domicilié professionnellement à Luxembourg au 2, Avenue Charles de Gaulle L-1653 Luxembourg; Monsieur John SEIL, Expert-comptable, né à Luxembourg le 28/09/1948, domicilié professionnellement à Luxembourg au 2, Avenue Charles de Gaulle L-1653 Luxembourg, ainsi que celui de Commissaire de la société AUDIEX S.A., ayant son siège social au 9, Rue du Laboratoire, L-1911 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 65.469, pour une nouvelle période de six ans jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire annuelle qui se tiendra en 2017.

L'assemblée prend note également du changement d'adresse professionnelle de Messieurs Maurizio TONELLI, Monsieur Luc HANSEN et John SEIL, anciennement sise 5, Boulevard de la Foire L-2013 Luxembourg et transférée 2, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

L'assemblée prend note également du changement d'adresse professionnelle de la société AUDIEX S.A., anciennement sise 57, Avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg et transférée 9, Rue du Laboratoire, L-1911 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIANCHETTO S.A

Société Anonyme

Référence de publication: 2012010971/27.

(120012265) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2012.

Goodman Granite Logistics (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 658.445,00.

Siège social: L-1160 Luxembourg, 28, boulevard d'Avranches.

R.C.S. Luxembourg B 132.683.

—
Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Goodman Granite Logistics (Lux) S.à r.l.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2012010222/12.

(120011790) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2012.

ConZim Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1232 Howald, 141, rue Ernest Beres.

R.C.S. Luxembourg B 138.442.

—
Extrait de l'acte de cession de parts du 1^{er} janvier 2012

Il résulte de l'acte de cession du 1^{er} janvier 2012 que

Monsieur Dr. René Jean ZIMMER, Ingénieur Chimiste, né à Dudelange le 14 mars 1943 et demeurant au 141, rue Ernest Beres, L-1232 Howald, (Luxembourg),

Cède quarante (40) parts sociales qu'il possède de la société à responsabilité limitée CONZIM SARL, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B138442, dont le siège social est situé au 141, rue Ernest Beres, L-1232 Howald, (Luxembourg), à

Monsieur Yves Eugène Jean ZIMMER, Gérant Administratif, né à Luxembourg le 15 février 1981 et demeurant professionnellement au 141, rue Ernest Beres, L-1232 Howald, (Luxembourg),

Extrait de l'Assemblée Générale du 23 décembre 2011

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale, tenue en date du 23 décembre 2011:

Qu'est nommé au poste de Gérant Administratif pour une durée illimitée à compter du 1^{er} janvier 2012:

- Monsieur Yves Eugène Jean ZIMMER, né à Luxembourg le 15 février 1981 et demeurant professionnellement au 141, rue Ernest Beres, L-1232 Howald;

Au poste de Gérant Technique pour une durée illimitée à compter du 1^{er} janvier 2012:

- Monsieur Dr. René Jean ZIMMER, Ingénieur Chimiste, né à Dudelange le 14 mars 1943 et demeurant au 141, rue Ernest Beres, L-1232 Howald, (Luxembourg).

Le Mandataire

Référence de publication: 2012010856/26.

(120012894) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2012.

Isomontage Isolation S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2668 Luxembourg, 2-6, rue Julien Vesque.

R.C.S. Luxembourg B 143.046.

Extrait de résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 janvier 2012

Les actionnaires de la société ISOMONTAGE ISOLATION S.A. réunis en Assemblée Générale Extraordinaire du 12 janvier 2012, ont décidé à l'unanimité, de prendre les résolutions suivantes:

Première résolution

La démission de Monsieur Jean-Paul FRANK, expert-comptable, né le 12 novembre 1969 à Luxembourg, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt, de son poste d'administrateur de la société avec effet immédiat est acceptée.

Deuxième résolution

Monsieur Jean-Claude WAUTERS, administrateur de société, né le 12/02/57 à Etterbeek (B), demeurant à L-6795 Grevenmacher, 25, rue Wecker, est nommée au poste d'administrateur en remplacement de l'administrateur démissionnaire, pour une durée de une année c'est-à-dire jusqu'à la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire se tenant en 2013.

D'autre part, l'assemblée générale décide de nommer au poste de Président du conseil d'administration:

- Monsieur Jean-Claude WAUTERS, administrateur de société, demeurant à L-6795 Grevenmacher, 25, rue Wecker pour la durée de son mandat.

Le conseil d'administration de la société est dès lors composé comme suit (et ce jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2013):

- Monsieur Fernand MERTZIG, employé privé, demeurant à L-5426 Greiveldange, 13, Knupp (administrateur délégué)
- Madame Fernande MAGALHAES, employée privée, demeurant à F-54400 Cosnes et Romain, 57, rue d'Alsace
- Monsieur Jean-Claude WAUTERS, administrateur de société, demeurant à L-6795 Grevenmacher, 25, rue Wecker (président du conseil d'administration)

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 12 janvier 2012.

Référence de publication: 2012011041/30.

(120012459) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2012.

FuturInvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 69.030.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 16 janvier 2012 que, le mandat des organes sociaux étant venu à échéance, ont été renommés:

a) administrateurs

- Monsieur Luke COMER, directeur de société, demeurant à MC - 98000 Monaco, 24, rue Grimaldi
- Mademoiselle Sandra BORTOLUS, employée privée, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

- Madame Gabriele SCHNEIDER, directrice de société, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

-

b) commissaire aux comptes

- INTERNATIONAL CORPORATE ACTIVITES S.A. avec siège social à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle statutaire qui se tiendra en l'an 2017.

Luxembourg, le 16 janvier 2012.

POUR EXTRAIT CONFORME

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Signature

Référence de publication: 2012010966/24.

(120012584) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2012.

Cobalto S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 48, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 159.188.

Extrait des résolutions de l'actionnaire unique prises en date du décembre 2011 à Luxembourg

Il résulte du procès-verbal des décisions de l'actionnaire unique prises en date du décembre 2011, que l'actionnaire unique a pris les décisions suivantes:

1. prendre acte des démissions de Monsieur François Georges et Monsieur Alvaro Carnevale de leurs mandats d'Administrateurs de la Société, avec effet au 24 novembre 2011, et nommer les personnes suivantes en tant qu'administrateurs de la Société, avec effet au 24 novembre 2011, et jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2016:

- Monsieur Paolo BENNICI, né le 12 juillet 1973 à Varese (Italie), demeurant à Via Bossi 6, 6900, Lugano, Suisse.

- Mademoiselle Nellie ESPARZA SEGA, né le 2 février 1971 à Maracaibo (Venezuela), demeurant à 48 boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg.

2. prendre acte de la démission de Veridice S.à r.l. de son mandat de Commissaire de la Société, avec effet au 24 novembre 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2012.

COBALTO S.A.

Référence de publication: 2012010876/22.

(120012357) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2012.

Schmit & consorts S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 75, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 163.706.

Extrait de la décision des associés en date du 11 janvier 2012

Les associés prennent la décision suivante:

Nomination de Monsieur Claude JANS, né le 23/08/1956 à Wilz, demeurant au 9, rue Tom,-L-9651 Eschweiler, au poste de gérant technique, pour une durée indéterminée.

Suite à la nomination de Monsieur Claude JANS, au poste de gérant technique, Monsieur Anicet SCHMIT prendra la fonction de gérant administratif.

La société sera représentée par la signature collective du gérant technique et du gérant administratif.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

SCHMIT & CONSORT S.à.r.l.

Signature

Référence de publication: 2012010479/18.

(120011437) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2012.

Advanced Laser Applications (ALA) Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R.C.S. Luxembourg B 72.518.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A.T.T.C. Management s.à r.l. / A.T.T.C. Directors s.à r.l.

Administrateur / Administrateur

Edward Patteet / J.P. Van Keymeulen

Administrateur-délégué / Administrateur-délégué

Référence de publication: 2012010029/13.

(120011766) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2012.

Ribera S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1226 Luxembourg, 20, rue Jean-Pierre Beicht.

R.C.S. Luxembourg B 107.696.

Résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 27 octobre 2011:

En remplacement des Administrateurs, Monsieur Alain GHOUZI, Président Directeur Général, Monsieur Jean-Louis GHOUZI, Directeur Général, Madame Françoise MAGI, Employée privée, et Madame Paulette MIRANDE, Administrateur de sociétés, dont le mandat est arrivé à terme, l'Assemblée décide de nommer en qualité de nouvel Administrateur jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016:

- Monsieur Alain GHOUZI, Président Directeur Général, domicilié professionnellement 20, rue Jean-Pierre Beicht L-1226 Luxembourg,

- Monsieur Jean-Louis GHOUZI, Directeur Général, domicilié professionnellement 20, rue Jean-Pierre Beicht L-1226 Luxembourg,

- Madame Françoise MAGI, Employée privée, domiciliée professionnellement 20, rue Jean-Pierre Beicht L-1226 Luxembourg,

- Madame Julie BARBAROSSA, Employée privée, domiciliée professionnellement 20, rue Jean-Pierre Beicht L-1226 Luxembourg.

L'Assemblée autorise le Conseil d'Administration à désigner en qualité d'Administrateur-délégué, Monsieur Alain GHOUZI, Président Directeur Général, domicilié professionnellement 20 rue Jean-Pierre Beicht L-1226 Luxembourg, et Monsieur Jean-Louis GHOUZI, Directeur Général, domicilié professionnellement 20 rue Jean-Pierre Beicht L-1226 Luxembourg, mentionnés supra.

Le mandat du Commissaire aux comptes Monsieur Bruno MARCHAIS, Expert-Comptable et Commissaire aux comptes, étant arrivé à son terme, l'Assemblée décide de nommer en qualité de Commissaire aux comptes jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016:

- Monsieur Bruno MARCHAIS, Expert-Comptable et Commissaire aux comptes, domicilié professionnellement 1, Am Bongert L-1270 Luxembourg.

Résolution prise lors du Conseil d'Administration tenu en date du 27 octobre 2011:

Le Conseil d'Administration nomme Monsieur Alain GHOUZI, Président Directeur Général, domicilié professionnellement 20, rue Jean-Pierre Beicht L-1226 Luxembourg, né le 20 juin 1960 à Mascara (Algérie) et Monsieur Jean-Louis GHOUZI, Directeur Général, domicilié professionnellement 20, rue Jean-Pierre Beicht L-1226 Luxembourg, né le 17 janvier 1967 à F-75016 Paris, aux fonctions d'Administrateur-délégué, lesquels auront tous pouvoirs pour engager valablement la société par leur seule signature.

Leur mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

AKELYS EUROPEAN SCORE SCORE

20, rue Jean-Pierre Beicht L-1226 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2012011261/41.

(120012496) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2012.

Azal S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 10, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 131.923.

—
Extrait des décisions prises par l'actionnaire unique de la Société en date du 16 janvier 2012

1. Mme. Lorna Mackie, avec adresse au 10, rue C.M. Spoo, L-2546 Luxembourg, a été nommé en qualité de gérant avec effet au 16 janvier 2012 et pour une durée indéterminée.

2. Le conseil de gérance se compose désormais comme suit:

- Mr Godfrey Abel
- Monsieur Michael Chidiac
- Monsieur Richard James
- Madame Lorna Mackie

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2012.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2012010762/20.

(120012248) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2012.

GCG Manager S.A. Luxco S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 153.484.

—
In the year two thousand and eleven, on the nineteenth day of December, before Us, Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette,

there appeared:

GCG MANAGER S.A., a public limited liability company (société anonyme), having its registered office at 9B, Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 153.468 (the GP), being the general partner of GCG MANAGER S.A. LUXCO S.C.A., a Luxembourg corporate partnership limited by shares (société en commandite par actions), having its registered office at 9B, Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 153.484 (the Company),

duly represented by Aurore Perleau, having her professional address in Luxembourg,

by virtue of the authority conferred upon her by resolutions adopted by the board of directors of the GP (the Board) on December 19, 2011, an extract of which resolutions, signed *ne varietur* by the representative and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed with which they shall be formalized.

The Company has been incorporated pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, on May 25, 2010, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on July 8, 2010, under number 1399, at page 67109. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended for the last time on December 19, 2011 pursuant to a deed of Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The said appearing person, acting in her aforesaid capacity, has requested the undersigned notary to record the following declarations and statements:

(i) That the current articles of association of the Company (the Articles) provide that the issued share capital of the Company is set at set at two million two hundred fifty thousand and one Pounds Sterling (GBP 2,250,001), represented by:

- one hundred (100) class A1 shares (in case of plurality, the General Partner Shares and individually, a General Partner Share),
- two hundred and two million five hundred thousand (202,500,000) class A2 shares (in case of plurality, the Class A2 Shares and individually, a Class A2 Share),
- twenty-two million five hundred thousand (22,500,000) class A3 shares (in case of plurality, the Class A3 Shares and individually, a Class A3 Share),
- zero (0) class B shares (in case of plurality, the Class B Shares and individually, a Class B Share),
- zero (0) class C shares (in case of plurality, the Class C Shares and individually, a Class C Share),

- zero (0) class D shares (in case of plurality, the Class D Shares and individually, a Class D Share),
 - zero (0) class E shares (in case of plurality, the Class E Shares and individually, a Class E Share),
 - zero (0) class F shares (in case of plurality, the Class F Shares and individually, a Class F Share),
 - zero (0) class G shares (in case of plurality, the Class G Shares and individually, a Class G Share), and
 - zero (0) class H shares (in case of plurality, the Class H Shares and individually, a Class H Share),
- in registered form, having a par value of one Penny (GBP 0.01) each.

(ii) That pursuant to article 6.2 of the Articles, the authorized share capital of the Company has been set at four hundred million Pounds Sterling (GBP 400,000,000) represented by four hundred (400) General Partner Shares, four billion four hundred forty-four million four hundred forty-four thousand four hundred (4,444,444,400) Class A2 Shares, four billion four hundred forty-four million four hundred forty-four thousand four hundred (4,444,444,400) Class A3 Shares, four billion four hundred forty-four million four hundred forty-four thousand four hundred (4,444,444,400) Class B Shares, four billion four hundred forty-four million four hundred forty-four thousand four hundred (4,444,444,400) Class C Shares, four billion four hundred forty-four million four hundred forty-four thousand four hundred (4,444,444,400) Class D Shares, four billion four hundred forty-four million four hundred forty-four thousand four hundred (4,444,444,400) Class E Shares with, four billion four hundred forty-four million four hundred forty-four thousand four hundred (4,444,444,400) Class F Shares, four billion four hundred forty-four million four hundred forty-four thousand four hundred (4,444,444,400) Class G Shares, and four billion four hundred forty-four million four hundred forty-four thousand four hundred (4,444,444,400) Class H Shares, and that the GP is authorized to increase the Company's subscribed share capital within the limits of the authorized share capital, such article 6 then to be amended so as to reflect the increase of capital.

(iii) That the GP, by resolutions adopted on December 19, 2011 (the GP Resolutions) and in accordance with the authority conferred on it pursuant to article 6.2 of the Articles, approved the issuance within the authorised share capital of one million two hundred sixty-four thousand four hundred seventy-one (1,264,471) Class B Shares, seven million four hundred eighty-five thousand six hundred seventy (7,485,670) Class C Shares, twelve million six hundred sixty-seven (12,000,667) Class D Shares, one million three hundred ninety thousand twenty (1,390,920) Class E Shares, two million five hundred twenty-eight thousand nine hundred forty-three (2,528,943) Class F Shares, six hundred thirty-two thousand two hundred thirty-six (632,236) Class G Shares and six hundred thirty-two thousand two hundred thirty-six (632,236) Class H Shares and the increase of the share capital of the Company by an amount of two hundred fifty-nine thousand three hundred fifty-one Pounds Sterling and forty-three Pennies (GBP 259,351.43) so as to bring the share capital from its current amount of two million two hundred fifty thousand and one Pounds Sterling (GBP 2,250,001) to the amount of two million five hundred nine thousand three hundred fifty-two Pounds Sterling and forty-three Pennies (GBP 2,509,352.43) represented by:

- one hundred (100) General Partner Shares;
- two hundred and two million five hundred thousand (202,500,000) Class A2 Shares;
- twenty-two million five hundred thousand (22,500,000) Class A3 Shares;
- one million two hundred sixty-four thousand four hundred seventy-one (1,264,471) Class B Shares;
- seven million four hundred eighty-five thousand six hundred seventy (7,485,670) Class C Shares;
- twelve million six hundred sixty-seven (12,000,667) Class D Shares;
- one million three hundred ninety thousand nine hundred twenty (1,390,920) Class E Shares;
- two million five hundred twenty eight thousand nine hundred forty-three (2,528,943) Class F Shares;
- six hundred thirty-two thousand two hundred thirty-six (632,236) Class G Shares; and
- six hundred thirty-two thousand two hundred thirty-six (632,236) Class H Shares.

(iv) That the GP Resolutions record the decision of the GP, taken in accordance with article 6.2 of the Articles, to withdraw the preferential subscription rights of the existing shareholders of the Company and to issue the new shares to the Subscribers (as defined in the GP Resolutions) in the proportion as detailed in the GP Resolutions.

(v) That the new shares have been paid up for twenty-five percent (25%) of their value by contributions in cash to the Company in an aggregate amount of sixty four thousand eight hundred thirty-eight Pounds Sterling (GBP 64,838) and fully subscribed.

(vi) That the amount of two hundred fifty-nine thousand three hundred fifty-one Pounds Sterling and forty-three Pennies (GBP 259,351.43) is to be entirely allocated to the share capital of the Company.

(vii) That the amount of sixty four thousand eight hundred thirty-eight Pounds Sterling (GBP 64,838) has been at the free disposal of the Company, as was evidenced to the undersigned notary.

(viii) That as a consequence of the above mentioned increase of the issued share capital, Article 6.1 of the Articles of Association is therefore amended and shall be read as follows:

“ **6.1. Issued share capital.** The share capital of the Company is set at two million five hundred nine thousand three hundred fifty-two Pounds Sterling and forty-three Pennies (GBP 2,509,352.43), represented by:

- one hundred (100) class A1 shares (in case of plurality, the "General Partner Shares" and individually, a "General Partner Share"),

- two hundred and two million five hundred thousand (202,500,000) class A2 shares (in case of plurality, the "Class A2 Shares" and individually, a "Class A2 Share"),
 - twenty-two million five hundred thousand (22,500,000) class A3 shares (in case of plurality, the "Class A3 Shares" and individually, a "Class A3 Share"),
 - one million two hundred sixty four thousand four hundred seventy one (1,264,471) Class B shares (in case of plurality, the "Class B Shares" and individually, a "Class B Share"),
 - seven million four hundred eighty-five thousand six hundred seventy (7,485,670) class C shares (in case of plurality, the "Class C Shares" and individually, a "Class C Share"),
 - twelve million six hundred sixty-seven (12,000,667) class D shares (in case of plurality, the "Class D Shares" and individually, a "Class D Share"),
 - one million three hundred ninety thousand twenty (1,390,920) class E shares (in case of plurality, the "Class E Shares" and individually, a "Class E Share"),
 - two million five hundred twenty eight thousand nine hundred forty three (2,528,943) class F shares (in case of plurality, the "Class F Shares" and individually, a "Class F Share"),
 - six hundred thirty-two thousand two hundred thirty-six (632,236) class G shares (in case of plurality, the "Class G Shares" and individually, a "Class G Share"), and
 - six hundred thirty-two thousand two hundred thirty-six (632,236) class H shares (in case of plurality, the "Class H Shares" and individually, a "Class H Share"),
- in registered form, having a par value of one Penny (GBP 0.01) each."

Estimated costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately two thousand euro (€ 2,000.-).

Statement

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the appearing party signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le dix-neuvième jour de décembre, par devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg;

A comparu:

GCG MANAGER S.A., une société anonyme, dont le siège social se situe au 9B, Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 153.468 (l'Actionnaire Commandité), en sa qualité d'actionnaire commandité de GCG MANAGER S.A. LUXCO S.C.A., une société en commandite par actions de droit luxembourgeois dont le siège social se situe au 9B, Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 153.484 (la Société).

représentée par Aurore Perleau résidant professionnellement à Luxembourg,

en vertu d'une procuration qui lui a été accordée par résolutions adoptées par le conseil d'administration de l'Actionnaire Commandité (le Conseil) le 19 décembre 2011, un extrait desdites résolutions, signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistré avec lui.

La Société a été constituée suivant un acte de Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg le 25 mai 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1399, page 67109. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés pour la dernière fois le 19 décembre 2011, suivant un acte de Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

La partie comparante, agissant en la qualité précitée, a prié le notaire instrumentant d'acter les déclarations suivantes:

(i) Que selon les actuels statuts de la Société (les Statuts) le capital social émis de la Société est fixé à deux millions deux cent cinquante mille et une livre Sterling (GBP 2.250.001), représenté par:

- cent (100) actions de classe A1 (les Actions du Commandité et individuellement, une Action du Commandité),
- deux cent deux millions cinq cent mille (202.500.000) actions de classe A2 (les Actions de Classe A2 et individuellement, une Action de Classe A2),
- vingt-deux millions cinq cent mille (22.500.000) actions de classe A3 (les Actions de Classe A3 et individuellement, une Action de Classe A3),

- zero (0) actions de classe B (les Actions de Classe B et individuellement, une Action de Classe B),
 - zero (0) actions de classe C (les Actions de Classe C et individuellement, une Action de Classe C),
 - zero (0) actions de classe D (les Actions de Classe D et individuellement, une Action de Classe D),
 - zero (0) actions de classe E (les Actions de Classe E et individuellement, une Action de Classe E),
 - zero (0) actions de classe F (les Actions de Classe F et individuellement, une Action de Classe F),
 - zero (0) actions de classe G (les Actions de Classe G et individuellement, une Action de Classe G),
 - zero (0) actions de classe H (les Actions de Classe H et individuellement, une Action de Classe H),
- sous forme nominative, d'une valeur de un centime de livre Sterling (GBP 0,01) chacune.

(ii) Que conformément à l'article 6.2 des Statuts, le capital social autorisé est fixé à quatre cent millions de livres Sterling (GBP 400.000.000) représenté par quatre cents (400) Actions du Commandité, quatre milliards quatre cent quarante-quatre millions quatre cent quarante-quatre mille quatre cents (4.444.444.400) Actions de Classe A2, quatre milliards quatre cent quarante-quatre millions quatre cent quarante-quatre mille quatre cents (4.444.444.400) Actions de Classe A3, quatre milliards quatre cent quarante-quatre millions quatre cent quarante-quatre mille quatre cents (4.444.444.400) Actions de Classe B, quatre milliards quatre cent quarante-quatre millions quatre cent quarante-quatre mille quatre cents (4.444.444.400) Actions de Classe C, quatre milliards quatre cent quarante-quatre millions quatre cent quarante-quatre mille quatre cents (4.444.444.400) Actions de Classe D, quatre milliards quatre cent quarante-quatre millions quatre cent quarante-quatre mille quatre cents (4.444.444.400) Actions de Classe E, quatre milliards quatre cent quarante-quatre millions quatre cent quarante-quatre mille quatre cents (4.444.444.400) Actions de Classe F, quatre milliards quatre cent quarante-quatre millions quatre cent quarante-quatre mille quatre cents (4.444.444.400) Actions de Classe G, quatre milliards quatre cent quarante-quatre millions quatre cent quarante-quatre mille quatre cents (4.444.444.400) Actions de Classe H et que l'Actionnaire Commandité est autorisé à augmenter le capital social souscrit de la Société dans les limites du capital social autorisé, ledit article 6.2 sera alors modifié afin de refléter l'augmentation de capital.

(iii) Que, par des résolutions prises le 19 décembre 2011 (les Résolutions du Commandité) et conformément au pouvoir qui lui a été attribué en vertu de l'article 6.2 des Statuts, l'Actionnaire Commandité a approuvé l'émission dans le cadre du capital social autorisé de un million deux cent soixante-quatre mille quatre cent soixante-et-onze (1.264.471) Actions de Classe B, de sept millions quatre cent quatre-vingt-cinq mille six cent soixante-dix (7.485.670) Actions de Classe C, de douze millions six cent soixante-sept (12.000.667) Actions de Classe D, de un million trois cent quatre-vingt-dix mille neuf cent vingt (1.390.920) Actions de Classe E, de deux millions cinq cent vingt-huit mille neuf cent quarante-trois (2.528.943) Actions de Classe F, de six cent trente-deux mille deux cent trente-six (632.236) Actions de Classe G et de six cent trente-deux mille deux cent trente-six (632.236) Actions de Classe H et l'augmentation du capital social de la Société d'un montant de deux cent cinquante-neuf mille trois cent cinquante-et-un un livres Sterling et quarante-trois centimes (GBP 259.351,43) afin de porter le capital social de son montant actuel de deux millions deux cent cinquante mille une livres Sterling (GBP 2.250.001) à deux millions cinq cent neuf mille trois cent cinquante-deux livres Sterling et quarante-trois centimes (GBP 2.509.352,43) représenté par:

- cent (100) Actions du Commandité;
- deux cent deux millions cinq cent mille (202.500.000) Actions de Classe A2;
- vingt-deux millions cinq cent mille (22.500.000) Actions de Classe A3;
- un million deux cent soixante-quatre mille quatre cent soixante-et-onze (1.264.471) Actions de Classe B;
- sept millions quatre cent quatre-vingt-cinq mille six cent soixante-dix (7.485.670) Actions de Classe C;
- douze millions six cent soixante-sept (12.000.667) Actions de Classe D;
- un million trois cent quatre-vingt-dix mille neuf cent vingt (1.390.920) Actions de Classe E;
- deux millions cinq cent vingt-huit mille neuf cent quarante-trois (2.528.943) Actions de Classe F;
- six cent trente-deux mille deux cent trente-six (632.236) Actions de Classe G; et
- six cent trente-deux mille deux cent trente-six (632.236) Actions de Classe H.

(iv) Que les Résolutions du Commandité enregistrent la décision de l'Actionnaire Commandité, prise conformément à l'Article 6.2 des Statuts, de retirer les droits de souscription préférentielle aux actionnaires existants de la Société et d'émettre les nouvelles actions aux Souscripteurs (comme définis dans les Résolutions du Commandité) dans la proportion détaillée dans les Résolutions du Commandité.

(v) Que les nouvelles actions ont été libérées d'un montant équivalent à vingt-cinq pourcent (25%) de leur valeur par des apports en numéraire faits à la Société d'un montant total de soixante quatre mille huit cent trente-huit (GBP 64.838) et ont été entièrement souscrites.

(vi) Que le montant de deux cent cinquante-neuf mille trois cent cinquante-et-un un livres Sterling et quarante-trois centimes (GBP 259.351,43) est à affecter entièrement au capital social de la Société.

(vii) Que le montant de soixante quatre mille huit cent trente-huit (GBP 64.838) a été à la libre disposition de la Société, comme il l'a été prouvé au notaire instrumentant.

(viii) En conséquence de l'augmentation de capital social émis décrite ci-dessus, l'Article 6.1 des Statuts a été modifié et aura la teneur suivante:

« **6.1. Capital social émis.** Le capital social de la Société est fixé à deux millions cinq cent neuf mille trois cent cinquante-deux livres Sterling et quarante-trois centimes (GBP 2.509.352,43), représenté par:

- cent (100) actions de classe A1 (les Actions du Commandité et individuellement, une Action du Commandité),
 - deux cent deux millions cinq cent mille (202.500.000) actions de classe A2 (les Actions de Classe A2 et individuellement, une Action de Classe A2);
 - vingt-deux millions cinq cent mille (22.500.000) actions de classe A3 (les Actions de Classe A3 et individuellement une Action de Classe A3);
 - un million deux cent soixante-quatre mille quatre cent soixante-et-onze (1.264.471) actions de classe B (les Actions de Classe B et individuellement, une Action de Classe B);
 - sept millions quatre cent quatre-vingt-cinq mille six cent soixante-dix (7.485.670) actions de classe C (les Actions de Classe C et individuellement, une Action de Classe C);
 - douze millions six cent soixante-sept (12.000.667) actions de classe D (les Actions de Classe D et individuellement, une Action de Classe D);
 - un million trois cent quatre-vingt-dix mille neuf cent vingt (1.390.920) actions de classe E (les Actions de Classe E et individuellement, une Action de Classe E);
 - deux millions cinq cent vingt-huit mille neuf cent quarante-trois (2.528.943) actions de classe F (les Actions de Classe F et individuellement, une Action de Classe F);
 - six cent trente-deux mille deux cent trente-six (632.236) actions de classe G (les Actions de Classe G et individuellement, une Action de Classe G); et
 - six cent trente-deux mille deux cent trente-six (632.236) actions de classe H (les Actions de Classe H et individuellement, une Action de Classe H).
- sous forme nominative d'une valeur nominale de un centime de livre Sterling (GBP 0,01) chacune.»

Estimation des frais

Les dépenses, coûts et frais ou charges de toute nature qui seront à régler par la Société puisque découlant de cet acte, atteindront le montant approximatif de deux mille euros (€ 2.000,-).

Déclaration

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle anglais, déclare, par la présente, qu'à la demande de la personne comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la demande de la même personne comparante, en cas de divergences entre le texte en anglais et celui en français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite à la partie comparante, ladite partie comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Perleau, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 22 décembre 2011. Relation: EAC/2011/17708. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): T. Thoma.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2012008934/246.

(120010031) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2012.

M Immobilier, Société Anonyme.

Siège social: L-1831 Luxembourg, 2, rue de la Tour Jacob.

R.C.S. Luxembourg B 82.453.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 23 mars 2011

Est nommé administrateur, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2011:

- Monsieur Lucien EMRINGER, administrateur de sociétés, demeurant 20, rue du Soleil, L-7336 STEINSEL, Président

Sont nommés administrateurs, leur mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2015:

- Monsieur Carlo SCHLESSER, directeur, demeurant 72, rue Dr J Pfeffer, L-2319 Howald, Vice-Président
- Monsieur Serge LIBENS, administrateur de sociétés, demeurant 11, plateau Altmünster, L-1123 Luxembourg;
- Monsieur Edmond MULLER, industriel, demeurant Moulin de Kleinbettingen, L-8380 Kleinbettingen.

La société sera valablement engagée par la signature de - deux administrateurs, pour des montants illimités - d'une personne, soit le directeur général, pour des montants ne dépassant pas EUR 12.395,--

Le mandat d'administrateur de Monsieur Pierre HIPPERT n'est pas renouvelé
Est nommé réviseur d'entreprises, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2011:

- BDO AUDIT, 2 avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 11 janvier 2012.

Référence de publication: 2012011137/24.

(120012570) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2012.

Creative & Logic Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 97.662.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012010134/10.

(120012152) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2012.

Estates S.A., Société Anonyme de Titrisation.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 106.770.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 13 janvier 2012

1. L'assemblée prend acte de la démission de Monsieur Michel, dit «Miguel», REYNDERS avec effet au 13 janvier 2012.
2. Le siège social de la société est transféré du 370, route de Longwy à Luxembourg au 18, rue Robert Stümper L-2557 Luxembourg, avec effet au 13 janvier 2012.

Pour extrait conforme

Adrien ROLLE

Référence de publication: 2012010194/13.

(120011515) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2012.

Groupe Simtech S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3321 Berchem, 32, rue Meckenheck.

R.C.S. Luxembourg B 113.196.

Il résulte des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 25 octobre 2011 que:

les mandats d'administrateurs de:

- Monsieur Roland DIEDERICH, ingénieur civil, demeurant à 32, rue Meckenheck, L-3321 Berchem
- Monsieur Serge WAGNER, ingénieur, demeurant à 1A, rue Geischleid, L- 9184 Schrondeweiler
- Monsieur Luc SINNER, gérant de sociétés, demeurant à 7, rue Klees Bongert, L-5754 Frisange
- Monsieur Fernand RASSEL, expert-conseil en génie civil, demeurant à 14, Huelgaass, L-4396 Pontpierre
- Monsieur Claude WEBER, administrateur de sociétés, demeurant à 12, rue de la Libération, L-7263 Helmsange

sont arrivés à leur terme en 2011, l'assemblée générale décide de les renouveler dans leurs fonctions pour une nouvelle période de six années, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2017.

La société est engagée par la signature conjointe de deux administrateurs dont obligatoirement celle de l'administrateur-délégué.

D'autre part, l'assemblée générale, constatant que le mandat de Commissaire de la société GRANT THORNTON LUX AUDIT S.A., avec siège social à 83, Pafebruch, L-8308 Capellen, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 43.298 est arrivé à échéance en 2011, décide de le renouveler pour une période de six années, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2017.

Il résulte des résolutions prises par le Conseil d'Administration réuni en date du 25 octobre 2011 que:

- Monsieur Roland DIEDERICH est nommé Président du Conseil d'Administration pour la durée de son mandat d'Administrateur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2017.

- Le mandat d'administrateur-délégué de Messieurs Roland DIEDERICH et Serge WAGNER est renouvelé pour la durée de leur mandat d'Administrateurs, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2017.

La société est engagée par la signature individuelle de l'un des deux administrateurs- délégués.

Pour extrait conforme,
Berchem, le 25 octobre 2011.

Référence de publication: 2012011011/31.

(120012921) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2012.

NIRA SPF S.à r.l., Société à responsabilité limitée - Société de gestion de patrimoine familial.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2125 Luxembourg, 10, rue de Marche.

R.C.S. Luxembourg B 149.392.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour NIRA SPF S.à r.l., société de gestion de patrimoine familial
Mélanie Sauvage
Gérante

Référence de publication: 2012010393/12.

(120011298) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2012.

Fintlux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 72.645.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 18 janvier 2012

La démission de Monsieur Angelo DE BERNARDI de ses fonctions d'administrateur est acceptée.

Monsieur Alexis DE BERNARDI, licencié en sciences économiques, 17 rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, est nommé nouvel administrateur et Président du Conseil d'administration. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2014.

Pour extrait sincère et conforme
FINTLUX S.A.
Régis DONATI
Administrateur

Référence de publication: 2012010206/17.

(120011769) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2012.

Llacolén S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 23.304.158,75.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 156.700.

EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale tenue en date du 17 janvier 2012 que le siège social de la société a été transféré du 47, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg au 11-13, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

De plus, l'adresse professionnelle des personnes suivantes a changée et est désormais:

- Matthijs BOGERS, gérant de catégorie B: 11-13, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg;
- Julien FRANCOIS, gérant de catégorie B: 11-13, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2012.
Llacolén S.à r.l.
Représentée par Matthijs BOGERS
Gérant de catégorie B

Référence de publication: 2012010672/19.

(120012107) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2012.

Maithé Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 142.979.

Les Comptes Annuels de Clôture de Liquidation au 30/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012010340/11.

(120011738) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2012.

Marlow Investments, Société Anonyme Unipersonnelle.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 123.745.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 janvier 2012.

Référence de publication: 2012010342/10.

(120011872) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2012.

Setrim S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1318 Luxembourg, 41, rue des Celtes.

R.C.S. Luxembourg B 100.128.

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 1^{er} juillet 2009

L'assemblée générale extraordinaire décide renouveler les mandats d'administrateur pour une durée indéterminée:

Monsieur Jean-Marie Cremona, dirigeant de société, né à Longwy, (France), le 26 décembre 1936, demeurant professionnellement à L-1318 Luxembourg, 41 rue des Celtes;

Monsieur Alexander Ludorf, ingénieur industriel - consultant, né à Hanovre, (Allemagne), le 2 juillet 1970, demeurant professionnellement à L-1318 Luxembourg, 41 rue des Celtes;

Madame Clotilde Ludorf, gérante de société, née à Mont-Saint-Martin, (France), le 20 février 1970, demeurant professionnellement à L-1318 Luxembourg, 41 rue des Celtes;

L'assemblée générale extraordinaire décide renouveler le mandat de l'administrateur-délégué pour une durée indéterminée:

Monsieur Jean-Marie Cremona, dirigeant de société, né à Longwy, (France), le 26 décembre 1936, demeurant professionnellement à L-1318 Luxembourg, 41 rue des Celtes;

L'assemblée générale extraordinaire décide renouveler le mandat du commissaire aux comptes pour une durée indéterminée:

La société anonyme FINPART S.A., avec siège social à L-1215 Luxembourg, 32, rue de la Barrière, (R. C. Luxembourg section B numéro 92.961).

Pour SETRIM s.a.

Référence de publication: 2012011298/24.

(120012619) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2012.
